

# Un autre mythe historiographique: le sac d'Autun par les Sarrasins

Hervé Mouillebouche

#### ▶ To cite this version:

Hervé Mouillebouche. Un autre mythe historiographique: le sac d'Autun par les Sarrasins. Les Annales de Bourgogne, 2010, 82, p. 5-36. halshs-00596366

## HAL Id: halshs-00596366 https://shs.hal.science/halshs-00596366

Submitted on 8 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



TOME 82 - FASCICULE 1-2 - 2011



## ANNALES DE BOURGOGNE

Revue fondée en 1929 par Henri Drouot et René Durand annalesb@neuf.fr

Les abonnements à la revue sont à  $45 \in$  (France) et  $58 \in$  (étranger) ; l'abonnement de soutien est à  $50 \in$ . Ils doivent être payés *au début de l'année* au compte courant postal de la Société des Annales de Bourgogne, Dijon, 376-70 J.

Le premier numéro est envoyé à tous les abonnés n'ayant pas résilié leur abonnement ; son acceptation implique le réabonnement. Les réclamations pour non réception d'un fascicule ne sont recevables qu'immédiatement après la parution du fascicule suivant.

La Société des Annales de Bourgogne assure également la publication de la collection des *Analecta burgundica*; elle dispose de cahiers non périodiques publiés sous le titre *Le pays bourguignon*. Pour l'achat de toutes ces publications, s'adresser au trésorier de la société.

La revue est disponible à la libraire Grangier, place Grangier, 21000 Dijon.

#### SOCIÉTÉ DES ANNALES DE BOURGOGNE

Président d'honneur: Jean Richard (professeur émérite de l'université de Bourgogne, membre de l'Institut). Présidente: Christine Lamarre (professeur émérite de l'université de Bourgogne). Vice-présidents: Benoît Garnot (professeur à l'université de Bourgogne) et Vincent Tabbagh (professeur à l'université de Bourgogne). Secrétaire: Hervé Mouillebouche (maître de conférences à l'université de Bourgogne). Secrétaire-adjoint: Sophie Jolivet (attachée de conservation). Trésorier: Jérôme Loiseau (docteur en histoire). Trésorier-adjoint: Alain Rauwel (PRAG à l'université de Bourgogne).

Conseil d'administration: Patrick Arabeyre (professeur à l'École nationale des chartes), Pierre Bodineau (professeur à l'université de Bourgogne), Benoît Garnot, Sophie Jolivet, Christine Lamarre, Dominique Le Page (professeur à l'université de Bourgogne), Jérôme Loiseau, Hervé Mouillebouche, Gérard Moyse (directeur des archives départementales de la Côte-d'Or), Alain Rauwel, Jean Richard, Marie-Paule Rolin (directrice de la bibliothèque municipale de Dijon), Dominique Trolliet.

Directeur de la publication : Benoît Garnot.

Secrétaire de la rédaction : Alain Rauwel.

Comité de rédaction : Patrick Arabeyre, Thomas Bouchet (maître de conférences à l'université de Bourgogne), Benoît Garnot, Philippe Jobert (professeur honoraire de l'université de Bourgogne), Christine Lamarre, Dominique Le Page, Bruno Lemesle (professeur à l'université de Bourgogne), Eliane Lochot (directrice des archives municipales de Dijon), Hervé Mouillebouche, Françoise Perrot (directeur de recherche honoraire au CNRS), Alain Rauwel, Jean Richard, Christian Sapin (directeur de recherche au CNRS), Jean Vigreux (professeur à l'université de Franche-Comté).

Chargé de mission: Thomas Ménard.

Composition de la revue : Sylvie Plantin (UMR 5605-CNRS/université de Bourgogne).

Conseil scientifique: D. Barjot (Paris-IV), M. Boone (Gand), M. Bur (Nancy), J.-M. Cauchies (Louvain-la-Neuve), D. Crouzet (Paris-IV), P. Hartmann (Mayence), D. Iogna-Prat (CNRS), G. Moyse, R. Muchembled (Paris-XIII), W. Paravicini, J.-F. Solnon (Besançon), M. Sot (Paris-IV), B. Studer (Berne), D. Woronoff (Paris-I).

Relations avec les libraires : François Seichepine (docteur en histoire).

**COURRIEL:** annalesdebourgogne@hotmail.fr **SITE WEB:** http://annalesdebourgogne.blogspot.com

## Un autre mythe historiographique: le sac d'Autun par les Sarrasins

Parmi les légendes de l'historiographie bourguignonne, il n'en est guère de plus tenaces que le sac d'Autun par les Sarrasins, le mercredi 22 août de l'année 725 ou 731. Maurice Chaume, avec une érudition sans faille et une méthodologie contestable, a retracé une histoire plausible de ce raid en pays Éduen. Après avoir pris Carcassonne et Nîmes en 725, les cavaliers sarrasins s'engagent dans la vallée du Rhône au printemps 731, pillent le monastère de Carmery (Le Monastier-sur-Gazelle), passent vraisemblablement par Lyon, Mâcon et Chalon, puis se divisent en deux colonnes. L'une est à Autun le 22 août, passe par Saulieu, Avallon et pousse jusqu'à Sens, l'autre pille le monastère de Bèze, détruit celui de Saint-Seine le 23 août et brûle Langres dans la foulée. Puis les Sarrasins se replient en Espagne avec force trésors et esclaves le « scénario Chaume » connaît quelques variantes : les historiens

Le titre de l'article suggère qu'il complète notre précédente étude : « Les Hongrois en Bourgogne : le succès d'un mythe historiographique », A.B., t. 78, 2006, p. 127-168.

Abréviations: AA SS: Acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur [...], Anvers, société des Bollandistes, 1643-1940; rééd. Bruxelles, Culture et civilisation, 1965. AA SS OSB: Mabillon (Dom Jean), Achery (dom Luc d'), Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti [...] saeculi I-VI, Paris, Billaine, 1668-1701 (9 vol.) BHL: Bibliotheca hagiographica latina, antiquae et mediae aetatis, Bruxelles, société des Bollandistes, 1898-1901, (« subsidia hagiographica », 6/I, 6/II). Idem: Supplementi, 1911 (« subsidia hagiographica », 12). Idem: Novum supplementum, éd. Henricus Fros, 1986 (« subsidia hagiographica », 70). BS: Bibliotheca sanctorum, Rome, Instituto Giovanni XXIII, 1961-1969, (12 vol.). MGH, ss: Monumenta Germaniae Historica, inde ab anno Christi quingentesimo usque ad annum millesimum et quingentesimum: scriptorum, Hanovre, G.-H. Pertz et al., depuis 1826 (36 vol.) PL: Patrologiae cursus completus [...] series Latina, Paris, J.-P. Migne, puis Turnhout, Brépols, 1844-1864 (221 vol.) RHGF: Bouquet (dom Martin), Recueil des Historiens des Gaules et de la France, Paris, Librairies associées, 1738-1752 (8 vol.) Rééd. Delisle (Léopold) (dir.), Paris, V. Palmier, 1869-1880 (19 vol.).

<sup>1.</sup> Chaume (Abbé Maurice), Les origines du duché de Bourgogne, Dijon, Jobard, 1925, rééd. Scientia Verlag Aalen, Darmstadt, 1977, (4 vol), t. I, p. 56-66, II, p. 213-221. Michel Rouche a bien vu que les connaissances de Chaume sur les invasions sarrasines s'appuyaient sur des travaux historiographiques de seconde main et de qualité discutable,

méridionaux préfèrent retenir la date de 725°; le chanoine Marilier pense qu'il y a un raid « Vandale » en 725 et un raid sarrasin en 731°. Mais Autun finit toujours par brûler. Comme pour reconstituer les raids Hongrois, tous ces savants juxtaposent et croisent toutes les mentions ou allusions aux Sarrasins, mais ils ne s'inquiètent ni de savoir la date et le but de ces récits, ni de rechercher des témoignages contradictoires.

L'historicité du raid sarrasin repose principalement sur trois groupes de documents :

- 1. La chronique de Moissac, qui affirme que les Sarrasins ont pillé Autun la 4° férie, le 11° jour des calendes de l'année 725 (que Chaume corrige en 731 en s'appuyant sur la chronique de Bèze).
- 2. Un diplôme de Louis le Pieux donné à Langres le 9 septembre 814 et qui rappelle que les chartes de la ville ont été détruites « propter occupationem Sarracenorum » et un autre de Charles le Chauve du 13 juillet 843, confirmant l'immunité de l'église d'Autun, qui a également perdu ses titres « qualiter olim a perfidis Sarracenis praefata urbs depopulata fuisset ».
- 3. Les annales et la chronique de Bèze, qui évoquent la destruction de leur monastère par les Sarrasins, en même temps qu'Autun, en 731.

Devant une telle concordance de sources solides, il est normal que les historiens aient tardé à réviser la chronologie et à s'apercevoir que le raid en question est hautement improbable. Pourtant, il suffit d'en faire l'hypothèse pour en avoir immédiatement la certitude, et ce pour trois raisons :

- 1. Les annales de Bèze sont une source tardive et fantaisiste, qui a compilé sans discernement tout ce qui pouvait justifier l'histoire d'une abbaye martyre.
- 2. Les diplômes et la chronique de Moissac qui s'inspire peut-être des annales de Flavigny datent du début du IX<sup>e</sup> siècle, soit 70 ans après les événements. Or, toutes les sources antérieures qui auraient dû en parler (annales de Metz, chroniques mozarabes et arabes) n'en parlent pas.
- 3. En revanche, les chroniques austrasiennes et la geste des évêques d'Auxerre parlent abondamment de l'invasion de la Bourgogne par les trou-

mais il n'a pas poussé son travail de révision jusqu'à remettre en cause l'historicité du raid de 725. Rouche (Michel), « Les Aquitains ont-ils trahi avant la bataille de Poitiers? Un éclairage événementiel sur les mentalités », Le Moyen Âge, t. 74, 1968, p. 5-26.

<sup>2.</sup> ROUCHE (Michel), L'Aquitaine, des Wisigoths aux Arabes (418-781), Paris, EHESS, 1979, p. 112. Senac (Philippe), Les Carolingiens et al-Andalus (VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle), Paris, Maisonneuve et Larose, 2002, p. 19.

<sup>3.</sup> Marilier (Chanoine Jean), *Histoire de l'Église en Bourgogne*, Dijon, les éditions du Bien Public, 1991, p. 50-51.

pes de Charles Martel en 733 et du démantèlement des biens d'église au profit de ses fidèles.

« Pour nous, l'affaire est claire \* »: les églises de Langres et d'Autun ont vraisemblablement subi de grandes pertes vers 732-735. Mais les responsables sont plutôt les leudes de Charles Martel que les Sarrasins. Un siècle plus tard, quand les successeurs des évêques bourguignons demandent des diplômes à l'arrière petit-fils du coupable, ils ont la délicatesse de ne pas rappeler la violence de l'invasion austrasienne. Et, comme les Carolingiens ont finalement gagné leur honorabilité en thésaurisant sur la victoire de Poitiers, ce n'est qu'un demi mensonge et une flagornerie bien employée que d'attribuer la ruine de la ville « à la perfidie des Sarrasins ». Ne s'agissait-il pas en effet de dégâts collatéraux...

L'argument est alléchant. La démonstration est plus compliquée.

#### La faiblesse des témoignages

Le seul témoignage sérieux en faveur d'un raid sarrasin à Autun est celui de la chronique dite de Moissac :

« Anno 725: Sarraceni Augustudunum civitatem destruxerunt, 4 feria, 11 kalendas septembris, thesaurumque civitatis illius captientes, cum praeda magna Spania redeunt. <sup>5</sup> »

La chronique de Moissac a été rédigée dans le sud de l'Aquitaine au début du IX° siècle, à partir d'annales carolingiennes et de sources locales. Ce double éloignement, dans l'espace et dans le temps, rendrait la source a priori assez peu crédible. Mais cette mention doit néanmoins être regardée de près, car elle se retrouve, avec des variantes mineures, dans plusieurs autres documents anciens, qu'on peut répartir en deux groupes. Le premier est constitué par la chronique de Moissac et la chronique d'Aniane qui la continue. Le second groupe contient les annales de Flavigny, la chronique universelle de 741 (également copiée à Flavigny), et leurs continuations : les annales de Lausanne, de Salzburg et de Saint-Maximin de Trèves.

La chronique dite de Moissac, ou chronicon Moissiacense, est une chronique de Bède complétée, pour les années 716 à 814, avec des matériaux

<sup>4.</sup> Hergé, Tintin, L'oreille cassée, Casterman, s. l., 1945, p. 2.

<sup>5.</sup> L'année 725, les Sarrasins détruisirent la cité d'Autun, la 4º férie (mercredi), le 11º jour des calendes de septembre (22 août). Ayant pris le trésor de la ville, ils s'en retournèrent en Espagne avec un grand butin.

provenant d'annales et de chroniques qui ne sont pas toutes identifiées <sup>6</sup>. Arrivée au monastère de Moissac au XV siècle, elle pourrait avoir été compilée à Narbonne où elle a été recopiée peu après 1071 . Mais le manuscrit de Moissac (BnF lat 4886) est incomplet. Il présente une lacune de 716 à 777 et il ne contient donc pas la mention des Sarrasins à Autun.

La chronique d'Aniane (dite aussi de Ripoll, BnF lat 5941) est une copie du *Chronicon Moissiacense* continué de 815 à 840. Elle a été éditée par Martène et Durant en 1729 sous le titre d'*Annales veteres Francorum* <sup>8</sup>. En 1749, dom Bouquet a donné une édition du *Chronicon Moissiacense* en comblant la lacune 716-814 avec le texte de la chronique d'Aniane-Ripoll. C'est ce monstre éditorial qui a été repris par Migne et par Waitz et qui est actuellement célèbre sous le nom de chronique de Moissac<sup>9</sup>.

En 1861, un érudit polonais, Robert Dorr, s'est efforcé d'identifier la provenance des matériaux de la chronique de Moissac-Aniane. Il émit l'hypothèse que les notices brèves sans origine connue provenaient d'annales aquitanici perdues et les notices longues d'un chronicon aquitanicum, et il donna les éditions des deux documents virtuel, sans s'étonner de mentionner le sac d'Autun parmi les événements régionaux attribués aux annales d'Aquitaine 10.

Les cinq références du second groupe proviennent toutes, directement ou indirectement, d'un unique manuscrit: le Scaliger 28 de la *Bibliotheek der Rijksuniversiteit* de Leyde<sup>11</sup>. Ce codex, copié d'une seule main et d'une seule

7. Geary (Patrick), « Un fragment récemment découvert du Chronicon Moissiacense », Bibliothèque de l'école des Chartes, t. 136, 1978, p. 69-73.

10. Dorr (Robert), De bellis Francorum cum Arabibus gestis usque ad obitum Karoli Magni, Königsberg (Kaliningrad), Schubert, 1861. Additamentum I: « de annalibus

Aquitanicis et de chronico Aquitanico », p. 42-43.

<sup>6.</sup> Première édition: Duchesne (André, puis son fils François), Historiae Francorum scriptores..., Paris, Cramoisy, 1636-1649, t. III (1641), p. 130-147.

<sup>8.</sup> Martène (dom Edmond), Durand (Ursin), Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum, moralium, Paris, Montalant, t. 5, 1729, col. 883-916, rééd. New-York, B. Franklin, 1968. Repris par Migne: PL, 98, col. 1411-1434.

<sup>9.</sup> BOUQUET 1744: RHGF, t. II, p. 648-656. PERTZ 1826: MGH, ss, I, p. 280-313, d'après les éditions de Martène et de Bouquet. Présentation et bibliographie de cette chronique dans le Repertorium fontium historiae medii aevi, Rome, Istituto storico italiano per il medio evo, 1970, III, p. 271 (chronicon Anianese) et 384-385.

<sup>11.</sup> Je remercie le département des collections spéciales de la Bibliothèque de Leyde de m'avoir fourni un microfilm intégral de ce codex. Ce manuscrit, repéré et édité par McKitterick (Rosamund), History and Memory in the Carolingian World, Cambrige, Cambrige University press, 2004, p. 97-100, n'a pas encore retenu l'attention des historiens bourguignons. Il fait notamment défaut dans l'article de Mariller (Chanoine Jean), « Le scriptorium de l'abbaye de Flavigny au VIII° siècle », Annales de Bourgogne, t. 55, 1983, p. 30-33.

traite à Flavigny entre 804 et 816<sup>12</sup>, est un ouvrage de comput qui contient, entre autres, des tables pascales de l'an de l'Incarnation à 1006 avec notices annalistiques en marge (annales de Flavigny)<sup>13</sup>, et une chronique de Bède continuée jusqu'en 741 (chronique universelle de 741<sup>14</sup>). Les tables pascales ont ensuite été complétées par des annotations, qui concernent Flavigny jusqu'en 879, puis qui témoignent d'un déplacement du codex à Lausanne de 968 à 985. Les annales pascales de Flavigny complétées à Lausanne ont alors été recopiées dans le cartulaire de cet évêché et sont devenues les annales de Lausanne<sup>15</sup>. La chronique universelle de 741 a été copiée dans un manuscrit de la bibliothèque de Besançon (ms 187)<sup>16</sup>. Elle a également servi de base à deux continuations: les annales de Saint-Maximin de Trèves et celles de Salzburg (annales breves juvavenses)<sup>17</sup>.

Les annales de Flavigny occupent les folios 3 à 22 du ms Scaliger 28 <sup>18</sup>. Les tables pascales, en 10 colonnes, s'étendent sur une double page (cf. fig. 1). Les millésimes sont portés sur la marge de gauche et les annales sur la marge droite de la page de droite. Sur le folio 17 r°, on lit en face de la ligne de l'année 725 « ags d iiii f xi k sep » pour « Augustodunum [destructus est?] IV feria XI kalendae septembris <sup>19</sup> » (cf. fig. 2). Cette mention est isolée entre

<sup>12.</sup> La date de 804 est donnée par une notice insérée dans le corps du texte au folio 18; celle de 816 correspond à l'annotation marginale la plus récente laissée par la première main, ainsi que par la première annotation d'une seconde main.

<sup>13.</sup> Annales Flaviniaci. Première édition incomplète dans MGH, ss, III, p. 149-152 (Perrz, 1839), Préférer l'édition de Jaffé, 1861, p. 687-692 (cf uttra). Les Annales de Flavigny, pourtant publiées dans les MGH, n'ont pas été utilisées par les historiens bourguignons.

<sup>14.</sup> MGH, ss, XIII, p. 18-19 (Waitz, 1881).

<sup>15.</sup> Annales Lausonenses, éditées avec les annales de Flavigny. Santschi (Catherine), Les évêques de Lausanne et leurs historiens, des origines au XVIII<sup>e</sup> siècle, Lausanne, Société d'histoire de la Suisse Romande, 1975, p. 62.

<sup>16.</sup> Delisle (Léopold), « Note sur un manuscrit interpolé de la chronique de Bède, conservé à Besançon », *Bibliothèque de l'école des Chartes*, t. 56, 1895, p. 528-536 et correction de Simson p. 756.

<sup>17.</sup> Continuatio annales Maximinani: MGH, ss, XIII, p. 19; annales breves juvavenses: MGH, ss, III, p. 123.

<sup>18.</sup> Jaffé (Dr. Philipp), « Ueber die Handschrift Leid. Scal. 28 ». Cet important article constitue l'annexe 2 (p. 677-683) et 3 (édition des annales, p. 684-689), d'un article également disponible en tiré à part : Mommsen (Theodor), « Die Chronik des Cassiodorus Senator », Abhandlungen der königlich Sächsischen Gesellschaft der Wissenchaften, t. VIII = Abhandlungen der philologisch-historischen Classe der königlich sächsischen Gesellschaft der Wissenchaften, t. III, 1861, p. 640-700. Cette édition remarquable, pourtant signalée dans le repertorium fontium historiae medii aevi, n'a jamais été utilisée par les historiens français.

<sup>19.</sup> En effet, le même copiste a recopié la même information dans les chroniques au folio 124 r°. Il utilise l'abréviation ags entre deux colonnes de l'année 760 pour noter la mort du comte Thierry. Le « d » barré pourrait être la fin de l'abréviation d'Augustodunum. Mais, vu le contexte, il n'est pas téméraire d'y lire une idée de destruction. L'absence

les années 721 et 730, alors que la plupart des années du VIII<sup>e</sup> siècle sont illustrées par une mention annalistique. De plus, la justification verticale de l'abréviation est décalée vers la gauche, comme pour centrer la notice plutôt que de l'aligner sur les autres (fig. 1 et 2).

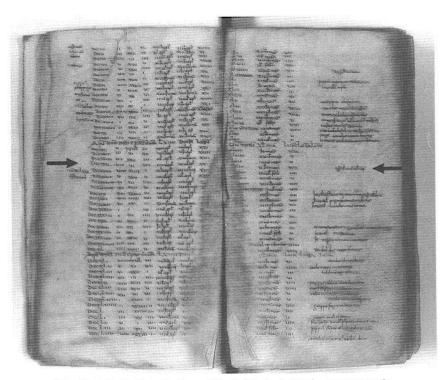


Fig. 1 – Ms Leiden Scaliger 28, f° 16 v° et 17 r°, vue générale. ©Leiden University Library.

de mention des Sarrasins, qui sont présents dans la chronique de 741, est troublante. On pourrait en outre imaginer que l'abréviation ait eu un tout autre sens (notamment parce que le copiste fait de fréquentes confusions a/o et c/g: Karalus, eglypsin...), et que la chronique de 741 ait mal interprété cette abréviation. Mais comme il s'agit de deux textes de la même main, rédigés à quelques mois d'intervalle, cette interprétation amusante n'est guère possible.

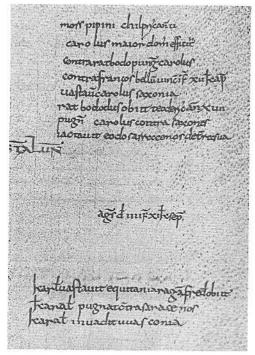


Fig. 2 – Ms Leiden Scaliger 28,  $f^{\circ}$  16  $v^{\circ}$  et 17  $r^{\circ}$ , détail. ©Leiden University Library.

Pour la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, les annales de Flavigny dépendent du groupe de Murbach-Lorsch <sup>20</sup>, avec quelques compléments régionaux. Ainsi, en 760, la colonne des informations annalistiques porte « *Pipinus intravit Equitaniam* », en suivant les annales alémaniques. Mais l'analyste a rajouté entre les colonnes, en les écartant pour la circonstance, « *Teod. obiit Ags* », pour commémorer la mort du comte Thierry d'Autun. L'annaliste a négligé de résumer les années 722 à 724 et 726 à 730 des annales alémaniques, et en face de l'année 725, plutôt que de recopier la formule « *Saraceni venerunt primitus* », il l'a remplacé par l'allusion à Autun.

<sup>20.</sup> Collins (Roger), « Charlemagne's Imperial Coronation and the Annals of Lorsch », Story (Joanna) (dir.), Charlemagne: Empire and Society, Manchester, Manchester University Press, 2005, p. 52-70. Ce groupe comprend les annales de Murbach, les annales de Lorsch de 785 (annales Laureshamenses minores), les annales de Saint-Nazaire de Lorsch (annales Nazariani), les annales alémaniques (MGH, ss t. 1, p. 22-31, 40-44) et les annales de Moselle (ibid., t. XVI, p. 494-495).

Trois arguments inciteraient à accorder une certaine crédibilité à cette notice: tout d'abord, elle se trouve inscrite en marge d'une table pascale, comme une information consignée l'année même de l'événement sur une table antérieure. Deuxièmement, elle est accompagnée de plusieurs informations régionales qui semblent exactes. Troisièmement, elle donne une date précise, ce qui confère une certaine historicité au sac d'Autun. En fait, aucun de ces arguments ne tient.

- Les historiens ne croient plus aujourd'hui au mythe des moines complétant année après année les notices des annales pascales. Un tel procédé a pu être mis en œuvre pour la rédaction de quelques chroniques, mais la plupart des annale pascales sont des chronologies stéréotypées souvent reconstituées a posteriori<sup>21</sup>. Il est donc peu probable que Flavigny ait possédé des tables pascales en style de l'Incarnation avant celles du manuscrit Scaliger 28.
- En plus du sac d'Autun, les annales de Flavigny contiennent trois informations régionales indépendantes de la tradition de Murbach-Lorsch.

755: Manasses ordinatur abba 22.

760: Teod. obiit ags 23.

764: Sol eglypsin pertulit, 2 feria, 2 non. iuni 24.

Le plus ancien événement régional mentionné est donc l'élection de Manassès. Avant cette date, l'annaliste ne donne aucune élection abbatiale. Il n'indique aucun des actes conservés dans le cartulaire de Flavigny, ni l'acte de fondation de 717, ni le testament de l'abbé Guiré en 719, ni la donation de Pépin vers 740<sup>25</sup>. L'analyste était donc incapable de convertir en années de l'Incarnation des événements antérieurs à 755. Or, l'allusion au sac d'Autun est de 30 ans antérieure à cette date.

22. « Manassès ordonné abbé ». Il s'agit de Manassès le grand, abbé de Flavigny, porté au nécrologe de l'abbaye le 4 des nones de novembre. PL 154, col. 19-22.

25. BOUCHARD (Constance Brittain) éd., The cartulary of Flavigny: 717-1113, Cambridge (Mass.), The Medieval academy of America, 1991.

<sup>21.</sup> Pour la vision classique de la rédaction des annales: McCormick (M.), Les annales du haut Moyen Âge, Turnhout, Brépols, 1975 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 14), p. 27. Pour une relecture critique: McKitterick, op. cit. note 11.

<sup>23. «</sup> Thierry meurt à Autun ». Thierry I<sup>rr</sup>, comte d'Autun, père de Guillaume de Gellone et de Théodoin d'Autun. Cette mention, glissée entre les colonnes des tables pascales, a échappé à l'édition de Pertz et à tous les historiens qui se sont ensuite intéressés à ce personnage.

<sup>24. «</sup> Le soleil subit une éclipse le lundi 4 juin ». Ce renseignement ne se trouve dans aucune autre source médiévale. L'éclipse solaire du 4 juin 764 était effectivement visible depuis Flavigny. ESPENAK (Fred), MEEUS (Jean), Five Millennium Canon or Solar Eclipses: -1999 to +3000 (2000 BCE to 3000 CE), NASA, 2006, pl. A 330.

— La précision de la date du « mercredi 22 août 725 » ressemble donc à une naïve reconstitution. La férie pouvait être facilement déduite grâce aux données mêmes des tables pascales; l'année 725 est une extrapolation à partir des Sarrasins des annales alémaniques. Quant au 22 août, c'est tout simplement la fête de saint Symphorien, premier martyr d'Autun. Il ne s'agit pas d'un hasard malheureux, comme le prétendait Gabriel Bulliot <sup>26</sup>, mais d'une date reconstituée par déduction liturgique. Autun a subi le martyre de la part des Sarrasins le jour où Symphorien l'a reçu des païens. Le poids symbolique de cette date incite donc à penser que la notice de 725 a été élaborée dans le diocèse d'Autun.

La chronique universelle de 741, ainsi dénommée parce qu'elle se termine sur cette date, occupe les folios 91 à 124 du codex de Flavigny 27. Elle présente de nombreuses similitudes avec Moissac-Aniane. Il s'agit d'une chronique de Bède librement interpolée qui prétend suivre son original, en datation « depuis la création du monde », jusqu'en 720 (hucusque Beda). Après cette date (f° 124 r° et v°), elle se poursuit jusqu'en 741 avec 7 brèves notices annalistiques en années de l'Incarnation, toutes extraites du groupe d'annales de Murbach-Lorsch et parfois complétées en recourant à Frédégaire. Seulement, en 725, quand les annales de Lorsch notent « Saraceni venerunt primitus », la chronique de 741 précise : « Anno 725 : Sarraceni Augusti / tunum civitate distruxerunt IIII feria, XI kal. septembris. » Ces mentions annalistiques sont toutes recopiées à la suite les unes des autres. Il ne peut donc pas y avoir eu d'interpolation. Les 7 notices se trouvent toutes dans les annales de Flavigny, en début du codex. Mais la chronique se termine curieusement en 741, alors que le copiste avait de la matière, dans ces mêmes annales, pour compléter cette chronique jusqu'à l'époque de la rédaction. Cet arrêt prématuré du récit n'est pas la trace de la date d'une rédaction primitive, mais plutôt l'achèvement du projet de Bède, qui fait coïncider la fin du sixième âge du

<sup>26.</sup> BULLIOT (Gabriel), Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, Autun, Dejussieu, 1849, p. 98. « Par une singulière coïncidence, ce désastre arriva le 22 août, le jour même où l'église d'Autun célébrait la mémoire de saint Symphorien, son premier martyr, celui qu'elle appelait son principal protecteur ».

<sup>27.</sup> Lors de sa première édition au XIX° siècle, cette chronique est passée pour un texte de 741, qui aurait pu être l'archétype des annales de Lorsch (Répertoire des travaux historiques contenant l'analyse des travaux faits en France et à l'étranger, t. 1, 1882, p. 284, n° 853). Mais les études ultérieures de Waitz ont montré que sa réalisation ne pouvait pas être antérieure au début du IX° siècle. WAITZ (Georg), « Zur Geschichtschreibung der Karolingischen Zeit », Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde, t. V, 1880, p. 475-500, ici p. 483. Waitz pense que la chronique de 741 dépend de la chronique d'Aniane-Moissac, parce que cette dernière donne des précisions sur le pillage du trésor d'Autun et la richesse du butin, et qu'un annaliste carolingien n'aurait jamais pu inventer de tels détails. L'argument est faible!

Hervé Mouillebouche

monde avec la mort de Charles Martel, et suggère donc que le septième âge, le sabbat éternel, commence avec Pépin le Bref<sup>28</sup>.

La juxtaposition des trois notices de 721, 725 et 731 est commune à la chronique de 741, aux annales de Flavigny et à la chronique de Moissac-Anjane.

« 721: Jactavit Eodo Sarracenos de terra sua.

725 : Sarraceni Augustidunum civitate distruxerunt 4 feria kal septembris [thessaurumque...]

731: Carolus vastavit duas vices ultra Ligerae et Ragamfredus moritur ».

La mention de la présence de la reine Berthe en Italie en 770 et celle de la mort de l'abbé Fulrad en 783 sont communes aux annales de Flavigny et à la chronique de Moissac-Aniane. En revanche, la mort de Thierry d'Autun, qui était pourtant le père de Guillaume de Gellone, n'est pas conservée dans le Chronicon Moissiacense.

Ces similitudes et dissemblances montrent une circulation d'information entre la Bourgogne et la Septimanie au début du IX<sup>e</sup> siècle <sup>29</sup>. Ce phénomène, bien connu et bien étudié, s'explique par l'implantation territoriale des Wilhelmides à cette époque <sup>30</sup>. Guillaume de Gellone, le fils de Thierry d'Autun, est comte de Toulouse, alors que son frère Théodoin est comte d'Autun. L'abbaye de Flavigny est alors aux mains de l'abbé Apollinaire, qui semble également un fidèle de Charlemagne <sup>31</sup>. Dans ces circonstances,

29. Dubreuco (Alain), « Le bréviaire d'Alaric de Couches-les-Mînes et l'influence aquitaine en Burgondie », Rouche (M.) Dumézil (Br.) dir., Le bréviaire d'Alaric. Aux origines du code civil, Paris, PUPS, 2008, p. 161-178. Et, de manière plus générale: Fontaine (Jacques) Pellistrandi (Christine) (dir.), L'Europe, héritière de l'Espagne wisigothique, Madrid, Casa de Velázquez, 1992.

30. CHAUME (Maurice), « Les comtes d'Autun des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles », Mémoires de la société éduenne, t. 48, 1937. CALMETTE (Joseph), « Bourgogne et midi à l'époque carolingienne », Annales de Bourgogne, t. 13, 1941, p. 265-273. LAURANSON-ROSAZ (Charles), « Les Guillelmides : une famille de l'aristocratie d'empire carolingienne dans le midi de la Gaule (VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle) », MACÉ (L.) dir., Entre histoire et épopée. Les Guillaume d'Orange (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles), Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2006, p. 45-81.

<sup>28.</sup> G. Monot prétend que la chronique s'arrête en 741 pour servir de préface aux annales royales. Monot (Gabriel), Étude critique sur les sources de l'histoire carolingienne. Introduction: les annales carolingiennes. Premier livre: des origines à 829, Paris, Émile Bouillon, 1898, p. 88.

<sup>31.</sup> Hugues de Flavigny donne un abbé Alcuin de 795 à 802 (MGH, ss, VIII, p. 502). C. B. Bouchard, en suivant Marilier, Chaume et Joseph Ansard, l'a identifié avec le maître de l'école du palais. Pourtant, cet « abbé Alcuin » n'est cité ni dans le nécrologe de l'abbaye, ni dans les annales, ni dans les actes du cartulaire. Si cet abbé existe, il ne s'agit pas de l'écolâtre, car il n'est pas question de Flavigny dans la vita ni dans l'œuvre d'Alcuin (AA SS, mai, t. IV, p. 335-343; PL, t. 100 et 101). BOUCHARD, op. cit. note 25, p. 145. MARILIER op. cit. note 11, p. 30-33. CHAUME, op. cit. note 1. ANSARD, (André-Joseph), Histoire de sainte Reine d'Alise et de l'abbaye de Flavigny, Paris, Hérissant, 1783, p. 268.

on comprend mieux la circulation des manuscrits et des informations entre Aniane et Flavigny. Or, ces mouvements peuvent peut-être expliquer l'apparition de la notice de 725. En effet, dans les sources de la chronique de Moissac, les moines de Narbonne et d'Aniane avaient sans doute noté un autre fait d'armes sarrasin important: le sac de Caesar Augusta (Saragosse) <sup>32</sup>. Pour un moine aquitain, il est sans doute impossible de confondre Caesar Augusta et Augustodunum. Mais pour un moine bourguignon, qui avait entendu parler des désordres causés en Bourgogne par les armées de Charles Martel au moment de Poitiers, la mention d'un raid des Sarrasins sur Caesar Augusta pouvait passer pour une coquille d'un scribe méridional. En outre, l'information donnait une raison à la venue de Charles Martel en Bourgogne, accourant pour sauver Autun.

Nous ne pouvons donc rien affirmer sur le processus d'élaboration de la notice de 725. L'essentiel est de noter qu'elle n'apparaît qu'au début du IX° siècle, dans des ensembles chronologiques qui ne comportent aucun témoignage original antérieur à 760. En outre, elle semble être le fruit de la synthèse entre une mention de Sarrasins en 725, un souvenir de troubles à l'époque de Charles Martel, peut-être une confusion avec *Caesar Augusta*, et une date liturgique destinée à glorifier le « martyre d'Autun ».

Le sac d'Autun est également évoqué dans une chronique plus tardive : celle de Saint-Pierre de Bèze : « [notre monastère] fut brûlé une troisième fois par les Sarrasins, quand ils détruisirent la cité d'Autun, l'an de l'incarnation du Seigneur 731 <sup>33</sup> ». Comme nous l'avons déjà remarqué dans notre article sur les Hongrois, la chronique de Bèze a été copiée vers 1135 sur la chronique de Saint-Bénigne de Dijon et complétée, pour l'histoire locale, par les chartes de Bèze et des emprunts aux annales de l'abbaye. Ces annales, qui ont été compilées vers 1080 et tenues à jour jusqu'en 1174, font un large emprunt,

<sup>32.</sup> Ce fait d'arme est notamment recensé dans la chronique mozarabe (voir références ultra), mais qui ne semble pas avoir été connue directement au nord des Pyrénées. Cette chronique, rédigée à Cordoue peu après 751, note pour l'année 737 (775 en style d'Espagne, 119 de l'Hégire, 17e de l'empereur Léon):

<sup>«</sup> Son successeur a nom Acupa [...]

Il entreprend une expédition contre les Francs avec une immense armée:

Ensuite, s'avançant vers *Caesaraugusta* avec une armée agrandie à l'infini

il la reprend ».

<sup>33.</sup> Bougaud (Abbé Louis-Victor-Émile), Garnier (Joseph), Chroniques de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, suivie de la chronique de Saint-Pierre de Bèze publiées d'après les textes originaux, Dijon, Darantière, 1875 (« Analecta Divionensia », 9), p. 230-503. Édité par J. Garnier d'après le manuscrit BnF, ms lat. 4997, p. 278: « Tertia vice a Sarracenis, quando Augustidunum civitatem destruxerunt, anno ab incarnatione Domini DCCXXXI ».

pour les années antérieures à 870, aux annales Alamannici, Augienses et Lugdunenses <sup>34</sup>. C'est effectivement dans les annales de Bèze qu'on trouve l'origine de la référence à Autun:

 $\ll$  731 : Le monastère de Bèze est détruit par les Sarrasins, quand ils détruisirent également la cité d'Autun  $^{35}$  ».

La chronique, comme les annales, ne fait qu'extrapoler à partir d'une constatation assez vague de Raoul Glaber (qui avait été moine à Bèze), rapportée à propos de la restauration du monastère par Guillaume de Volpiano : « c'était un établissement très ancien, souvent dévasté par les attaques de païens ou de malfaiteurs <sup>36</sup> ». Au XI° siècle, les moines de Bèze ont donc cherché à mettre un nom et une date sur ces attaques de païens, et ils ont attribué au monastère tous les fléaux qui avaient pu toucher la Bourgogne : les guerres civiles, les Vandales, les Sarrasins, les Normands et les Hongrois. La date de 731, qui ne se trouve dans aucune chronique antérieure, vient sans doute d'une erreur de calcul de la bataille de Poitiers. Quant au sac d'Autun, il faut en chercher l'origine soit dans le codex de Flavigny, soit dans les diplômes de Langres et d'Autun.

Le troisième type d'attestation du passage des Sarrasins est constitué par des allusions dans des diplômes royaux. Le 9 septembre 814, à la demande de l'évêque de Langres Betto, Louis le Pieux confirme les propriétés et les immunités de son église, dont les titres ont brûlé lors de « l'occupation » sarrasine.

« Au nom de notre Seigneur Dieu et sauveur Jésus Christ. Louis, par la divine providence empereur Auguste [...]. Le vénérable Betto, évêque de la ville des Lingons, nous a présenté des diplômes délivrés par les rois nos prédécesseurs, dans lesquels nous avons trouvé inséré que jadis, à cause de l'occupation (occupatio) des Sarrasins, les titres et les immunités des rois qui s'y trouvaient ont été perdus ou détruits, et ces mêmes rois miséricordicux, de par leur autorité, à la demande des évêques ses prédécesseurs, ont réparé ce dommage, de sorte que ses prédécesseurs évêques ont tenu de droit, paisiblement et sans contestation, les biens et les possessions qui étaient contenus

<sup>34.</sup> MGH, ss, I, (1826), p. 22-24, 67-68; 110.

<sup>35.</sup> Annales Besuenses, MGH, ss, II, (1829), p. 247-250. p. 248: « 731: Destructum est hoc monasterium Besuense a Sarracenis, quando et Augustidunum civitatem destruxerunt ».

<sup>36.</sup> Gazeau (Véronique), Goullett (Monique), Guillaume de Volpiano: un réformateur et son temps (962-1031). Vita domni Willelmi de Raoul Glaber, texte, traduction, commentaire, Caen, Publications du CRAHM, 2008, p. 48-49.

dans les titres brûlés dans l'incendie, ou les biens que les fidèles ont donné par la suite à cette église  $^{37}$  ».

Ce diplôme, daté de 814 et faisant allusion à un diplôme plus ancien, est le premier à évoquer les pertes archivistiques dues au passage des Sarrasins. Pourtant, l'autorité du document peut aisément être récusée.

- Tout d'abord, l'authenticité du diplôme est contestée. Il s'agit d'un pseudo-original « réfection clandestine de la fin du XI° siècle », dont les clauses ont été largement interpolées <sup>38</sup>. L'allusion aux Sarrasins fait-elle partie de ces interpolations? Ce n'est pas sûr; en effet, on ne voit pas l'intérêt d'un tel ajout. Mais, même si l'allusion date bien de 814, son autorité est faible.
- Le texte parle en effet d'une part de chartes brûlées, et d'autre part met leur destruction en relation avec « l'occupation des Sarrasins ». Le texte ne dit pas, évite peut-être de dire, que les Sarrasins ont occupé ou ont incendié la ville de Langres.
- Enfin, il faut remettre le diplôme dans son contexte. Charlemagne vient de mourir, le pouvoir de Louis le Pieux est fragile et Éginhard, qui travaille à la légitimation de la dynastie, est en train d'écrire le premier chapitre de sa vita Caroli Magni: « Pépin était le fils de cet autre Charles, qui se signala en écrasant les tyrans, dont le pouvoir cherchait à s'implanter partout en France, et en forçant les Sarrasins [...] à renoncer à occuper

<sup>37.</sup> Roserot (Alphonse), « Diplômes carolingiens originaux des archives de la Haute-Marne », Bulletin de la Société des Sciences Historiques de l'Yonne, t. XLIII, 1893, p. 507, n° 1. Chevrier (Georges), Chaume (Maurice), Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon, prieurés et dépendances, des origines à 1300. Tome premier (vi°-x° siècle), Dijon, Société des Annales de Bourgogne, 1986, n° 35, p. 69-70. « In nomine Domini Dei et salvatoris nostri Jhesu Christi, Hludovicus divina ordinante providentia imperator Augustus |...| venerabilis Betto Lingonensium urbis episcopus obtulit nobis auctoritates antecessorum nostrorum regum in quibus insertum reperimus quod olim propter occupationem Saracenorum, strumenta cartarum vel etiam immunitates regum quae ibidem erant, perdita vel dirupta fuissent et eidem reges sua auctoritate miserandi gratia ad preces praedecessorum suorum episcoporum eamdem releva[ssent] jacturam... ita videlicet ut eorum auctoritatem antecessores sui episcopi res et mancipia quae in eisdem instrumentis cartarum incendio exustis continebantur sive eadem quae postea a catholicis viris eidem conlata fuerunt ecclesiae hactenus secure et quiete in jure et potestate prædictæ tenuissent ecclesiae».

<sup>38.</sup> Laurent (Jacques), Cartulaires de Molesme, t. I, Paris, Picard, 1907, p. 287. Sickel (Theodor), Acta regum et imperatorum Karolinorum digesta et enarrata, Vienne, C. Gerold's Sohn, 1867, t. II, p. 89-90. Böhmer (Johann Friedrich), Mühlbacher (Engelbert), Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern, 751-918, Innsbruck, Wagner, 1889, t. I, p. 220, n° 520.

(occuparer) la Gaule et à se replier en Espagne <sup>39</sup> ». Ainsi, la mémoire carolingienne en construction associe les combats de Charles Martel contre les particularismes locaux (campagne de 733 en Bourgogne) à la libération du royaume « occupé » par les Sarrasins. Dès lors, la chancellerie d'Aixla-Chapelle, qui aurait rédigé le prologue du diplôme de Langres, peut se permettre une légère interprétation en prétendant que les chartes originales, vraisemblablement perdues du temps de Charles Martel, l'ont été « à cause de l'occupation des Sarrasins ».

L'église d'Autun possède une charte quasiment identique, mais beaucoup plus tardive. Le 5 juillet 843 à Attigny, Charles le Chauve confirme les immunités de l'église cathédrale et son pouvoir sur une liste de monastères :

« Au nom de la Sainte et Indivisible Trinité. Charles, roi par la grâce de Dieu. [...] Le vénérable Altheus, pontife de la ville d'Autun, a porté à notre regard des diplômes de notre seigneur et père Louis, sérénissime Auguste, contenant que Modoin, évêque dudit siège, avait montré à notre dit seigneur et maître des diplômes obtenus des rois francs. Ceux-ci déroulés et lus en sa présence, il trouva comment, autrefois, ladite ville avait été dépeuplée par la perfidie des Sarrasins, et le siège de l'église-mère, construite en l'honneur de saint Nazaire martyr, brûlé par le feu, et toutes les chartes détruites dans cet incendie, et comment, par les puissants rois de France, mus par la ferveur divine, elle fut pleinement restaurée et relevée à sa place. Puis notre père, par amour et respect de Dieu, observant les statuts que ses prédécesseurs les rois de France avaient accordés au saint lieu, promulgua et commanda que la puissance de son autorité s'étendît jusque sur les villes et les monastères dépendants dudit siège, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville... 40 ».

<sup>39.</sup> Halphen (Louis) éd. et trad., Éginhard, Vie de Charlemagne, Paris, Les Belles Lettres, 1938, p. 10 et 11: « Nam pater ejus Karolus, qui tyrannos per totam Franciam dominatum sibi vindicantes obpressit et Sarracenos Galliam occupare temptantes [...] ita devicit ut in Hispania eos redire conpelleret ».

<sup>40.</sup> Charmasse (Anatole de), Cartulaire de l'Église d'Autun, I'e et 2° partie, Paris, Durand; Autun, Dejussieu, 1865, n° 28, p. 46. Tessier (Georges), Recueil des actes de Charles II le Chauve, Paris, Imprimerie Nationale, 1943-1955, t. I, p. 58, Böhmer, op. cit. note 39, partie 2, RI, I, 2, 1, n° 366. « In nomine sanctae et individuae Trinitatis. Karolus gratia Dei rex [...] vir venerabilis Altheus Augustudunensis urbis pontifex obtulit obtutibus nostris quasdam auctoritates domni et genitoris nostri Hludovici serenissimi augusti in quibus continebatur inditum quod Modoinus memoratae sedis quondam episcopus eidem domno et genitori nostro quasdam auctoritates Francorum regum relegendas obtulisset quae revolutae atque in praesentia illius relectae, invenit qualiter olim a perfidis Sarracenis praefata urbs depopulata fuisset et sedes matris ecclesiae quae est constructa in honore sancti Nazarii martyris igne concremata fuisset, et omnia instrumenta cartarum in eodem incendio exusta et quod a regibus Francorum inclytis, divino instinctis fervore, pleniter restaurata atque in statu suo sublimata foret et isdem genitor noster

Il s'agit donc d'un vidimus de 843, rapportant que quelques années plus tôt, Louis le Pieux a lu des documents montrant que la ville avait été brûlée par les Sarrasins, et a restauré l'église et les droits de l'évêché. Ce témoignage tardif et indirect n'a, en lui-même, pas beaucoup d'autorité. Il perd même toute crédibilité lorsque l'on sait que l'acte délivré par Louis le Pieux en 815 est parfaitement conservé, et qu'il ne parle absolument pas des sarrasins 41. En effet, le 22 juillet 815, l'empereur Louis délivre à Paderborn en Saxe un diplôme d'immunité à l'église d'Autun, en rappelant qu'on lui a montré des diplômes délivrés par Charles et ses prédécesseurs. Il ne parle alors ni de Sarrasins ni de destructions d'archives, et ne cite aucun des monastères « rendus » à l'évêque en 843. On peut donc imaginer que le diplôme montré à Charles en 843 avait été un peu réécrit en fonction des intérêts de l'église...

Il est curieux que les Sarrasins fassent leur apparition dans la mémoire lingonne en 815 et dans la mémoire éduenne en 843. Ce décalage pourrait s'expliquer, soit par la disparition d'un acte autunois de 815 mentionnant les Sarrasins, soit par une interpolation dans le diplôme lingon. Néanmoins, même sans pousser aussi loin la critique, le décalage et la teneur des deux actes permettent de voir une légende en construction: simple allusion à Langres en 815, affirmée avec force détails à Autun en 843.

À la recherche des Sarrasins, Maurice Chaume cite encore quatre vies de saints martyrs, victimes de la prétendue invasion : celles de Chaffre, Autigien, Frou et d'Ebbon.

Saint Chaffre (*Theofredus*), abbé de Chamelac (aujourd'hui Le Monastiersur-Gazelle, Haute-Loire, arrondissement du Puy-en-Velay) aurait connu le martyr sous le coup des Sarrasins au début du VIII° siècle. Cette anecdote est importante dans la chronologie de Chaume, car il s'agit de la mention la plus septentrionale des Sarrasins au sud d'Autun (ce qui laisse tout de même un silence de 250 km à vol d'oiseau). Saint Chaffre serait mort un 19 octobre ou un 18 novembre. Si les Bollandistes le font mourir en 728, c'est par pure extrapolation, comme la date la plus vraisemblable d'une expédition sarrasine dans le Velay. En fait, le monastère de Chamelac a été refondé sous Louis le Pieux. Les reliques de saint Chaffre y font leur apparition en 965;

postmodum ob amorem Dei et reverentiam ipsius sancti loci statuta antecessorum suorum Francorum videlicet regum pleniter observans, suae auctoritatis praeceptum super id decrevit atque fieri jussit, quatinus villae ac monasteria ad praefatam sedem pertinentia, quae sunt tam intra urbem quam extra ». Le texte est connu par des copies du XVII° siècle, vraisemblablement faites sur un original ou un pseudo-original.

<sup>41.</sup> Charmasse, op. cit. note 40, n° 20, p. 31. Böhmer, op. cit. note 38, RI 1, 1 n° 589.

Hervé Mouillebouche

la vie et le martyr de Chaffre ont été rédigés au XI° siècle <sup>42</sup>. Les Sarrasins, que la *vita* nomme Ismaéliens ou Aggariens, ressemblent plus aux Maures de La Garde-Freinet ou aux Turcs de Terre Sainte qu'aux Sarrasins d'Abd al-Rahman. Saint Chaffre fait donc partie de ces fondateurs quasi légendaires dont on ne sait rien, et dont l'existence même est incertaine.

Le bréviaire antique de Saint-Seine conservait, jusqu'à la révolution, une notice sur les moines Altigianus et Hilarinus, tués par des « Vandales » le 10 des calendes de septembre, sans autre indication ni de règne, ni d'année <sup>43</sup>. Mabillon, dans son édition du XVII° siècle, a fait de ces « Vandales » des Sarrasins, par amalgame avec le royaume Vandale d'Afrique. Maurice Chaume a d'emblée remarqué que cette date se situait le lendemain du sac d'Autun. Mais ce rapprochement, aussi séduisant soit-il, ne tient pas. Tout d'abord, parce que la date du 22 août est liée au culte de saint Symphorien et ne peut pas être prise comme un repère temporch fiable; deuxièmement, parce que les Sarrasins, incendiant Autun le 22, auraient eu du mal, sans GPS, à être à Saint-Seine le 23; enfin et surtout, parce que les Wandali désignent régulièrement les Normands, et jamais les Sarrasins. Comme le remarque Mabillon, si ces moines avaient été victimes des Vandales du Ve siècle, ils

42. BHL 8102; BS, t. XII, col. 348-350; AA SS OSB, saec. III, 1, p. 477-485; AA SS, octobre, t. VIII, p. 527-533.

<sup>43.</sup> BS, t. I, col. 891; AA SS OSB, saec. III, 1, p. 527. AA SS, août, t. IV, p. 648. 
« Noverit omnium instantium atque futurorum certitudo, gentem Wandalicam in istam fuisse progressam terram ob confutandam sanctam Dei Ecclesiam; cujus infestatione atrocissima cum depopularetur undique Burgundia tandem pervenit furens ad sancti Sequani abbatiam in Magnimontensi comitatu sitam. Quae gens post plurima peracta flagitia ad cumulum suae damnationis sanctos Dei Altigianum atque Hilarinum sacratissima sancti Sequani benedictione monachatos, ut nostri antiqui patres retulerunt, gladio suae crudelitatis funeri tradidit beatae passionis in campo qui dicitur sancti Hilarii, X Kalendas Septembris. Quorum beata passio quamvis negligentia hominum illius temporis non legatur in divina pagina, non sunt habendi minoris memoriae, quia pro Dei amore tradendo, proprius sanguinem contemptui dederunt amorem hujus vitae. Si qui autem requirit, ubi habeantur eorum corpora, noverit esse condita penes sancti Sequani ecclesiam ».

Que la foi de tous, présents et à venir, sache que le peuple vandale s'était avancé sur cette terre pour la confusion de la Sainte Église de Dieu; comme la Bourgogne avait été dépeuplée par cette atroce invasion, le peuple vandale, furieux, parvient à l'abbaye de Saint-Seine dans le comté du Mesmontois. Cette nation, après avoir commis de nombreuses exactions atroces, pour mettre un comble à leur damnation, par l'horrible meurtre de leur épée, poussèrent à la bienheureuse passion les saints de Dieu Autigien et Hilarin, qui s'étaient fait moines dans la très sacrée bénédiction de Saint Seine, comme le rapportent les antiques pères, au village qu'on appelle Saint-Hélier, le 10 des calendes de septembre (23 août). Si leur bienheureuse passion, à cause de la négligence des hommes de ce temps, n'a pas été couchée sur les pages divines, ils ne doivent pas pour autant être moins honorés, parce que, se livrant pour l'amour de Dieu, ils ont versé leur propre sang en méprisant l'amour de leur propre vie. Si quelqu'un recherche où ont été mis leur corps, sachez qu'ils ont été déposé en l'église de Saint-Seine.

auraient sans doute été couchés dans les martyrologes régionaux. Leur relatif effacement incite donc à penser qu'il s'agit au mieux de victimes des invasions du IX° siècle, et rien ne les désigne comme des victimes des Sarrasins.

L'abbé Chaume a également retrouvé, dans les anciens bréviaires du diocèse de Dijon, une vie de saint Frou (Frodulfus), réécrite « ex antiqua traditione 44 ». D'après ce texte, Frodulf, disciple de saint Merri, abbé de Saint-Martin d'Autun, aurait quitté Autun après le sac de la ville par les Sarrasins, pour s'installer à Barjon, où l'on peut encore voir sa tombe. Cette vita bourguignonne prend beaucoup de liberté par rapport aux sources médiévales. En effet, il n'existe pas de vita médiévale de Frodulf. Celui-ci est connu seulement par ses reliques, conservées près de celles de saint Merri à Paris, et par une mention dans la vita de ce dernier 45. Chaume avoue qu'il n'a pas pu retrouver l'origine de la lectio bourguignonne, mais le chanoine Marilier, qui a eu plus de chance, invite à la prudence : « il n'y a rien à retenir de la légende fabriquée au XVI° siècle pour un bréviaire langrois par un érudit local [...] Il n'y a là qu'une médiocre compilation autour d'un nom assez commun à cette époque 46 ».

Reste le gros morceau de la vita Ebbonis 47.

Saint Ebbon, archevêque de Sens dans la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle, est notamment connu pour avoir délivré sa cité du siège des « Wandali », que la plupart des historiens ont identifiés aux Sarrasins.

« À cette époque, la nation Vandale, quittant son pays, s'avança pour terrasser la Gaule et, dispersée sur tout son territoire, elle y répandait abondamment les carnages de sa cruelle barbarie. Elle enlevait les villes, pillait les victimes, détruisait les places fortes (oppida), renversait les monastères et réduisit la plus grande partie de la Gaule à la désolation. Après de nombreux carnages, elle parvint à la cité de Sens, bloqua les murs de l'enceinte et garda soigneusement les portes pour n'offrir aucune issue aux citoyens. Peu après, elle construisit des machines, balistes, pierrières et tout autre instrument de même usage et attaqua les murs avec grand mépris. En face, les citoyens, redoutant la chute de leur ville, renforcèrent les points les plus

<sup>44.</sup> Breviarum divionense, pars autumnalis, Paris, apud Bibliopolas usum parisiensium et divionensium, 1762, p. 404-405 (16 septembre). Officia propria ecclesia divionensis, Paris, A. Le Clerc, 1863, supplément, pars autumnalis, p. 19, lectio V. Chaume, op. cit. note 2, p. 60, n. 3. « Sed post aliquot annos, monasterium Aeduense a Saracenis per Gallias grassantibus, direptum est funditusque eversum, et monachi huc et illuc dispersi sunt ».

<sup>45.</sup> BS, t. V, col. 283. Vita Mederici: AA SS, août, t. VI, p. 518-525.

<sup>46.</sup> Marilier (Chanoine Jean), Histoire de l'Église en Bourgogne, Dijon, les éditions du Bien Public, 1991, p. 50-51.

<sup>47.</sup> BS, t. IV, col. 887-888: « Della sua vita, tardiva et poco sicura... ».

faibles, montèrent des créneaux, lancèrent des projectiles et détruisirent les engins des ennemis en y introduisant des dards crachant du feu. Voyant cela, la gente barbare, parce qu'elle était démente, vivement impressionnée par ce venin, souffrait violemment de se voir repoussée. Aussitôt, elle se regroupa tout autour et s'efforca de contenir le foyer, sans craindre les flammes brûlantes. Et ce n'est pas merveille si les citoyens, se voyant submergés, le supportèrent difficilement. Tristement, ils allèrent voir l'évêque et lui demandèrent un sage conseil. Lui, immédiatement, adressa au Christ une prière par de puissants gémissements afin que le peuple qui lui était confié ne fut pas soumis au pillage. Ayant formulé sa prière et assuré son peuple de l'aide divine par la bénédiction sacrée, il leur enseigna que la victoire n'est pas offerte aux plus nombreux, mais délivrée au petit nombre du Seigneur. Puis il ordonna d'ouvrir un passage vers les sauvages, et, alors que tous les autres restaient dans l'affliction, avec un petit nombre, sûr de la victoire, il s'opposa à ceux qui doutaient fortement. Ils firent confiance dans la clémence céleste qui jamais ne retire sa protection à ceux qui se confient en elle. Alors, les bataillons ennemis cherchèrent le réconfort de la fuite et se criblèrent mutuellement de coups avec leurs propres javelots, comme des bacchantes. Cependant, les chrétiens, revenant de la bataille enrichis des dépouilles et réjouis de cette victoire tombée du ciel, rendaient gloire de tout leur cœur au Sauveur, qui daigne s'occuper de rétribuer ses serviteurs 48 ».

La Vita Ebbonis, avec l'évocation des créneaux, des engins de siège et du feu grégeois, semble avoir été rédigée au XII° siècle. Néanmoins, on peut

<sup>48.</sup> BHL 2360; AA SS OSB, III, 1, p. 649-652; AA SS, août, t. 8, p. 99: « Eo ilaque tempore gens Wandalorum suis confinibus egressa, Galliam profligatura prosiliit, quae per orbem dispersa hostili immanitate strages non modicas dedit. Urbes namque effregit, spolia diripuit, oppida diruit, monasteria subvertit, maximamque Galliae partem in desolationem redegit. Denique multorum caede peracta, Senonas civitatem adiit, moenia castris obstruxit, portas, ne facilis civibus meatus panderetur, vigilanti cura custodivit. Nec multo post machinas, balislas, tormenta, cunctaque hujus officii instrumenta composuit, atque cum omni infestatione muros appetiit. At contra cives excidium suae urbis timentes infirmiora muniunt, propugnacula conscendunt, missilia jaciunt, hostiumque machinamenta ignivomis spiculis penetrata dejiciunt. Qua de re barbarica gens, ut est insania, acrius felle commota, se ita repulsam vehementer condoluit. Extemplo circumquaque mittit, et quidquid rogo potest comprehendi, sine cunctatione flammis exuri praecipit. Nec mirum, si cives, sua pessumdari videntes, aegre tulerunt: tristes conveniunt Episcopum, ac ab eo salubre requirunt consilium, qui illico in oratione Christum altis gemitibus precatur, ne plebs sibi commissa in direptionem daretur. Oratione autem facta, atque sua gente Dei auxilio sacra benedictione relevata, docens non in copia trophaeum divelli, sed Domini esse etiam liberare in paucis, feras patefieri jussit, ceteris in moerore manentibus, se cum pauci de victoria certus dubiae forti opposuit. Respiciente siquidem superna clemetia, quae numquam parta redentibus adimit praesidia, fugae solamina hostium cunei capessunt, seque mutuatim bacchantium more propriis jaculis confodiunt. Tandem Christiani a caede regressi, spoliis ditati, et de victoria caelitus concessa exhilarati, laudem toto affectu rependunt Salvatori, qui sic per sui famuli merita dignatus est operari ».

suivre la genèse du texte dans l'historiographie sénonaise. La ville a en effet bénéficié de quatre chroniques successives: les annales de l'abbaye Sainte-Colombe, diachroniques dès le VIII° siècle; l'historia francorum senonensis, rédigée vers 1015 et célèbre pour sa description de la campagne de 978 contre Otton II; la chronique d'Odoranne de Sens, rédigée entre 1015 et 1032 et qui se présente comme un dossier pour justifier de la primatie de Sens, et la chronique de Saint-Pierre-le-Vif, dite de Clarius, établie entre 1075 et 1096, qui compile et extrapole à partir des sources précédentes 49.

La Vita Ebbonis est directement issue de la chronique de Saint-Pierrele-Vif, qui intercale la description du siège entre les articles des années 715 et 716.

« À cette époque, le peuple Vandale commença à dévaster la Gaule; les églises furent détruites, les monastères renversés, les villes prises, les maisons dévastées, les châteaux détruits et les hommes massacrés. Dans toute la Gaule, les Vandales écrasent tout. Arrivant à la cité de Sens, ils commencent à l'investir avec des lances et des engins. Voyant cela, saint Ebbon s'offrit au péril pour les brebis qui lui sont confiées, et, sortant de la cité avec les siens, confiant dans la force divine, il les contraignit à abandonner le siège de la cité. Une telle peur envahit alors les troupes Vandales, qu'elles désespérèrent de survivre sinon en cherchant à fuir. Et pendant qu'ils fuient, ils sont poursuivis jusqu'à ce qu'ils atteignent nos frontières, réduits d'un grand nombre. En effet, aveuglés par le mérite du saint prélat, ils se tournaient les uns contre les autres. Une grande part mourut et ceux qui s'échappèrent rentrèrent chez eux dans la confusion. Ainsi, Dieu tout puissant a libéré le peuple de la ville de la persécution des Vandales par le mérite de saint Ebbon 50 ».

<sup>49.</sup> Toutes ces chronologies ont été éditées dans les MGH, puis reprises par Duru dans sa Bibliothèque historique de l'Yonne. Elles font actuellement l'objet d'une réédition critique par R.-H. Bautier. Annales sanctae columbae Senonensis. MGH, ss, I, (1826), p. 102-109. Historia Francorum Senonensis. MGH, ss, IX, (1851), p. 364-369. Duru (Abbé Louis-Maximilien), Bibliothèque historique de l'Yonne, ou collection de légendes, chroniques et documents divers pour servir à l'histoire des différentes contrées qui forment aujourd'hui ce département, Auxerre, société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1850-1863 (2 vol.). Bautier (Robert-Henri) et Gilles (Monique) (éd. et trad.), Odorannus de Sens, Opera omnia, Paris, CNRS, 1972, p. 85-113. Bautier (Robert-Henri) et Gilles (Monique) (éd. et trad.), Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, dite de Clarius, Paris, CNRS, 1979, p. 84-113.

<sup>50.</sup> Chronique de Saint-Pierre-le-Vif, op. cit. note 49: « Hujus in tempore gens Wandalorum Galliam vastare cæpit, aecclesiae sunt destructae, monasteria subversa, capte urbes, desolatae domus, diruta castra, strages hominum factae; per totam Galliam, Wandalis ferro et flammis proterentibus omnia. Pervenientesque Senonas civitatem, coeperunt eam jaculis et machinis infestare Quod cernens, sanctus Ebbo pro ovibus sibi commissis se dedit periculo exiensque de civitate cum suis, fretus divina virtute, fugavit eos ab urbis obsidione Tantus autem timor illos invasit, ut penitus se de vita vivere desperarent nisi fugae praesidium expetissent. Illisque fugientibus, persecutus est eos usque dum expelle-

Cette notice est elle-même une extrapolation à partir d'un texte plus bref et plus ancien, qui se trouve dans l'historia francorum senonensis, rédigée à Sens à partir de 1015.

« L'an du seigneur 715 mourut Dagobert le jeune, le 14 des calendes de février, qui régna sur la France pendant 5 ans.

 La seconde année après sa mort, Charles Martel se battit pour la première fois contre Radbod à Cologne, pendant le règne de Théoderic, fils du dessus-

dit Dagobert le jeune.

- À cette époque, le peuple impie des Vandales commença à dévaster la Gaule. À cette époque, les églises furent détruites, les monastères renversés, les villes prises, les maisons dévastées, les châteaux détruits, les hommes massacrés en grand nombre, et partout le sang des peuples fut abondamment répandu. Cette terrible tempête détonnait sur toute la Gaule, tandis que les Vandales l'écrasaient sous les flammes et le fer. Parvenant à la cité de Sens, ils commencèrent de l'investir avec des lances et des engins. Voyant cela, le prélat de cette ville, appelé Ebbon, sortant de la cité avec les siens et confiant dans la force divine, massacra les assiégeants de la ville. Et, comme ils fuyaient, il les poursuivit jusqu'à ce qu'ils soient retournés dans leur pays.

- L'an du seigneur 741 mourut le prince Charles Martel ; il fut enterré dans la basilique de Saint Denis.  $^{51}$  ».

Quelques auteurs ont imaginé que ce récit pouvait provenir de gestae episcopalis disparues <sup>52</sup>. Or, il ne se trouve ni dans la chronique d'Odoranne, qui cite seulement la mort d'Ebbon en 750, ni dans les annales de Sainte-

rentur de fínibus nostris, caesa multitudine eorum. Namque, obcecati per meritum sancti Præsulis conversique in se ipsis, maximam partem de suis occiderunt, et qui evaserunt cum confusione pauci ad sua redierunt. Sicque Deus omnipotens liberavit populum urbis a persecutione Wandalorum per meritum sancti Ebbonis ».

52. FLICHE (Auguste), « Les sources de l'historiographie sénonaise au XI° siècle », Bulletin de la société archéologique de Sens, n° 24, 1909, p. 19-62, ici p. 22. BAUTIER (Robert-Henri), « L'historiographie en France aux X° et XI° siècles (France du nord et de l'est) », La storiografia altomedicvale 2. Settimane di Studio [...] di Spoletto 17, 1970,

p. 793-850, ici p. 831.

<sup>51.</sup> Historia francorum senonensis, op. cit. note 49, p. 364. « Anno domini 715. Obiit Dagobertus rex junior 14 kal. Februarii, qui regnavit in Francia annis 5. - Secundo anno post mortem eius pugnavit primum Karolus Martellus princeps contra Ratbodum ad Coloniam, regnante Theoderico, filio suprascripti Dagoberti junioris. - Eo temporte gens impia Wandalorum Galliam devastare coepit. Quo tempore destructae ecclesiae, subversa monasteria, captae urbes, desolatae domus, diruta castra, strages hominum innumerae factae, et multus ubique humani generis sangui effusus est. Ea tempestate gravissime per totam Galliam detonabat, Wandalis omnia flammis et ferro proterentibus. Pervenientesque Senones civitatem, coeperunt eam omni arte jaculis et machinis infestare. Quod cernens presul eiusdem urbis Ebbo nomine, exiens de civitate cum suis, fretus divina virtute, exterminavit illos ab urbis obsidione. Fugientibusque illis, persecutus est eos usque dum egrederentur de finibus suis. - Anno domini 741 obiit Karolus Martellus princeps, sepultus in basilica sancti Dyonisii ».

Colombe, à qui sont pour tant empruntées les notices de 715 et 741 <sup>53</sup>. Il est donc inutile de chercher une source plus ancienne que l'historia se nonensis. En revanche, une bonne lecture de l'ensemble de la chronique permet de comprendre pour quoi l'auteur a imaginé ce siège.

L'épisode du siège de Sens a été placé entre la première action de Charles Martel et la mort de ce dernier, comme si cet événement pouvait à lui seul résumer la vie du carolingien. Or. l'auteur prend soin de ne pas illustrer la vie de Charles par une victoire sur des Sarrasins rescapés de Poitiers, et il conclut le récit par une amusante poursuite des vaincus, raccompagnés « jusque dans leur pays ». Pour comprendre la portée de ce récit (qui a été recopié dans la continuation d'Aimoin et dans l'histoire ecclésiastique d'Orderic Vital 54), il faut replacer l'ensemble de l'historia francorum Senonensis dans le contexte politique du début du XI° siècle. L'archevêché de Sens, en rivalité avec Reims pour le contrôle du sacre royal, était un bastion de soutien aux derniers carolingiens d'occident. Aussi, dans la notice de 978, l'historia Senonensis fait l'apologie du raid de Lothaire sur Aix-la-Chapelle, ridiculise la réaction ottonienne qui essaie de prendre Paris et envoie une armée jusqu'à Sens, et décrit comme une victoire nationale la défaite des « Saxons » repoussés iusque dans leurs pays par une alliance de « Francs » et de Bourguignons 55. Une étude plus précise de Joachim Ehlers montre également que la partie ancienne de l'historia est écrite dans le seul but de justifier les prétentions du dernier carolingien, Charles de Lorraine, contre les « usurpations » capétiennes et ottoniennes. L'auteur de l'historia fait un parallèle conscient entre le premier et le dernier carolingien. Même si Ehlers ne le dit pas, il est évident que le siège des Vandales au VIII° siècle est rédigé pour préparer et expliquer le raid saxon de  $978^{56}$ . La chronique se lit comme un récit biblique, c'està-dire que l'histoire est prophétique. Au temps du premier carolingien, la

Odoranne, op. cit. note 49, p. 86. Annales sanctae colombae Senonensis, op. cit. note 49, p. 102.

<sup>54.</sup> Aimoini monachi libri quique de gestis Francorum... Paris, Drouard, 1603. BnF ms lat 10711, quarta pars, première partie. Analyse dans Lemarignier, (Jean-François), « Autour de la royauté française, du ixe au XIII siècle », Bibliothèque de l'école des Chartes, 1955, t. 113, p. 5-36, notamment p. 29. Orderic Vital., The Ecclesiastical history of Orderic Vitalis [...] ed. and transl. by Marjorie Chibnall, Oxford, Clarendon press, 1969-1980 (6 vol). Livre 7, chapitre 1: vol. 4 (1973), p. 343.

<sup>55.</sup> Schmidt-Chazan (Mireille), « 978, la première invasion allemande? » L'histoire, n° 101, juin 1987.

<sup>56.</sup> EHLERS (Joachim), « Die historia francorum Senonensis und der Aufstieg des Hauses Capet », Journal of Medieval history, 1978, t. 4, n° 1, p. 1-25. L'auteur pense que l'historia doit être rapprochée des événements de 987.

ville de Sens a repoussé une première attaque de germains orientaux; au temps du dernier carolingien, elle repoussera l'assaut des barbares saxons.

Mais revenons à nos Sarrasins. Pourrait-il v avoir un événement réel à l'origine du récit du siège de Sens? L'évêque Ebbon semble avoir existé. On pense retrouver sa souscription dans un acte sénonais de 711. Odoranne prétend qu'il serait mort en 750. Mais son culte prend vraiment de l'importance dans l'abbaye Saint-Pierre à la fin du x<sup>e</sup> siècle. La chronique de Saint-Pierre évoque une translation de sépulture en 976 et la chronique d'Odoranne rapporte un partage des reliques en 999<sup>57</sup>. Vraisemblablement, les moines ont réactivé le culte du premier évêque « carolingien » à l'époque où les archevêgues Anastase (967-977) puis Sevin de Sens (978-999) prenaient le parti de Lothaire, puis de Charles de Lorraine. Pouvait-on, à cette époque, avoir conservé, via une vita ou une pièce liturgique, le souvenir d'un siège de la ville? Il serait alors curieux que les annales de Sainte-Colombe n'en aient pas gardé le souvenir. En outre, pour glorifier les Carolingiens, il aurait été plus efficace de s'appuyer sur de vrais Sarrasins que sur de faux Vandales. La concordance chronologique, très approximative, de ce récit avec la bataille de Poitiers et le pseudo sac d'Autun ne peut donc être qu'une coïncidence, qui n'implique nullement une présence sarrasine à Sens au VIII\* siècle. En revanche, les « Vandales » pourraient être l'armée austrasienne, dans une opération plus ou moins liée aux invasions de 733-736.

Il existe une autre allusion au passage des Sarrasins à Sens. Dans sa chronique arabe, Cid Osmin Ben Arton, sarrasin vétéran de la bataille de Poitiers, raconte que l'avant-garde d'Abd al-Rahman s'était avancée jusqu'à « Senone ». Mais cette chronique est un faux grossier créé par les historiens tourangeaux au XIX° siècle pour ramener près de leur ville la fameuse bataille de Poitiers <sup>58</sup>.

<sup>57. 711:</sup> BAUTIER (Robert-Henri), op. cit. note 49, p. 241 « Ibbo peccator episcopus

<sup>750:</sup> Odorannus de Sens, Opera omnia, op. cit. note 49, p. 86 « His tempore migravit ad Dominum sanctissimus Ebbo, Senonensis archiepiscopus, et sepultus est in monasterio sancti Petri apostoli, ubi, usque in presentem diem, gloriosa miraculi fulget ».

<sup>976:</sup> BAUTIER (ROBERT-HENRI), op. cit. note 49, p. 99.

<sup>999:</sup> Odorannus de Sens, Opera omnia, op. cit. note 49, p. 99.

<sup>58.</sup> Ce texte, rédigé comme un mémoire d'un officier napoléonien, a été utilisé dans Chalmel (Jean-Louis), Histoire de Tours, depuis la conquête des Gaules par les Romains jusqu'à l'année 1790. Tours, Argies, 1828, rééd. 1841, t. 1, p. 225. Supercherie dénoncée entre autres par Lot (Ferdinand), « Une identification fallacieuse du lieu de rencontre de Charles Martel et des Arabes en 732 », Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles Lettres, t. 88, 1944, p. 320.

Enfin, on pourrait mettre au crédit du raid de 725 une allusion de l'historien algérien Al-Maqqarî, qui prétend que Tariq ibn Ziyad lui-même est monté jusqu'à Lyon:

« Avec l'accord de Musa, après avoir pris le temps de faire une sélection entre ceux qui étaient volontaires pour venir avec lui et ceux qui préféraient rester, Tariq entre avec les premiers dans le pays des francs, un pays que les musulmans après lui ne conquerront jamais, faisant des pillages, détruisant les villes ou leur accordant la paix aux conditions habituelles, si bien qu'ils atteignent le Rhône (Rodhanoh), qui fut l'extrême limite de leur conquête et incursion dans le pays des barbares. En effet, les bandes que Tariq avait amenées d'al-Andalus subjuguèrent le pays des francs, ils se rendirent maître des deux cités de Barcelone et Narbonne, du rocher d'Avignon (Abeniun) et de la forteresse de Lyon (Ludbun), sur les bords du Rhône, les musulmans s'avançant considérablement de la côte d'où ils avaient pénétré. La distance entre Narbonne dans le pays des Francs et Cordoue est de 335 parasanges 59 ».

Mais cette information n'a jamais été retenue par les historiens sérieux. En effet, il est évident que Tariq ibn Ziyad, rappelé à Damas en 715, n'a pas pu franchir les Pyrénées avant cette date. En outre, Al-Maqqarî écrit son histoire au XVII° siècle. Pour les conquêtes de Musa et de Tariq, il s'appuie généralement sur Ibn Hayyan, écrivain de Cordoue mort en 1087. Mais pour l'épisode de la vallée du Rhône, il ne cite pas explicitement ses sources. Al-Maqqari s'est sans doute inspiré d'historiens latins, et s'est donc trouvé victime du mythe du raid de 725.

En fin de compte, on voit que le discours mémoriel du sac d'Autun se construit en Bourgogne au début du IX<sup>e</sup> siècle, avec les annales et la chronique de Flavigny, puis les diplômes d'immunité de 815 et 843, et enfin avec la réactivation de l'épopée carolingienne à Sens à la fin du X<sup>e</sup> siècle. Ces cinq pièces, même interdépendantes, peuvent amener à la présomption qu'il s'est réellement passé quelque chose à Autun quand les Sarrasins envahissaient la Septimanie. Pourtant, la seconde partie de notre démonstration devrait lever ce doute. En effet, nous allons examiner les sources du VIII<sup>e</sup> siècle qui auraient pu, qui auraient dû parler du sac d'Autun s'il avait eu lieu, et qui ne l'ont pas fait : les chroniques austrasiennes, les chroniques espagnoles et arabes et les gestes des évêques d'Auxerre.

Al-Makkari (Ahmed ibn Mohammed), The history of the Mohammedan dynastie in Spain, trad. Gayangos (Pascual de), New York, Johnson reprint corporation, 1843, 2 vol. t. 1, p. 288.

#### Le poids des silences

La meilleure source pour étudier la Bourgogne du VIII<sup>e</sup> siècle est incontestablement la chronique dite de Frédégaire. Cette compilation à la gloire des Pippinines, terminée sous le patronage de Childebrand, frère de Charles Martel, semble avoir été rédigée pour la plus grande partie en Bourgogne. Les années 725-733 sont l'œuvre du premier continuateur, qui clôture sa rédaction en 735. Le rédacteur, qui écrit sans doute depuis un monastère du royaume de Bourgogne (on a parlé d'Avrenche ou de Chalon-sur-Saône), est l'une des meilleures sources sur la bataille de Poitiers. Le chapitre 13 raconte l'alliance supposée entre Eudes et Abd al-Rahman, la prise de Bordeaux, l'incendie de Saint-Hilaire de Poitiers puis la bataille. L'année suivante, Charles soumet la Bourgogne et descend jusqu'à Lyon. En 735, profitant de la mort du roi Eudes, il prend Bordeaux. Le second continuateur évoque une seconde campagne en Bourgogne (§ 18), puis la campagne de Childebrand contre Maurontius de Marseille et les Sarrasins, qui se solde par la prise d'Avignon puis la bataille de la Berre près de Narbonne (§ 20). Nulle part on ne trouve une allusion qui permettrait de penser que les Sarrasins se sont avancés au-delà d'Avignon. En revanche, la présence de Charles Martel en Bourgogne est décrite comme une conséquence de Poitiers:

« Par ailleurs, plus tard, dans le courant de l'année suivante [733], le prince Charles, remarquable guerrier, pénétra habilement en Bourgogne. Il attribua le territoire de ce royaume à ses leudes, des hommes énergiques, qui avaient largement fait leurs preuves, afin de faire obstacle aux nations rebelles et infidèles. Après avoir obtenu la paix, il livra la région gauloise de Lyon à ses fidèles. Après avoir consolidé le traité selon les formes, il revint en vainqueur qui agit loyalement <sup>60</sup> ».

Il est tout à fait impossible que les continuateurs de la chronique aient ignoré un raid sarrasin sur Autun. L'auteur avait-il des raisons de le passer sous silence? Cet épisode a-t-il pu être censuré, parce que témoignant d'un échec de Charles Martel? Sans doute non, et au contraire. Le moindre trouble, le moindre désordre en Bourgogne aurait donné un prétexte aux Austrasiens pour intervenir. Or, faute de Sarrasins, Charles doit envahir la Bourgogne sans raison. Aussi, le continuateur de Frédégaire trouve des for-

<sup>60.</sup> Devillers (Oliver), Meyers (Jean) (éd. et trad.), Frédégaire, chronique des temps mérovingiens, Turnhout, Brépols, 2001. « Praecedente alioquin anno sequente, egregius bellator Carlus princeps regionem Burgundie sagaciter penetravi, fines regni illius leudibus suis probatissimis viris industriis ad resistendas gentes rebelles et infideles statuit, pace patrata Lugdono Gallia suis fidelibus tradidit. Firmata foedera iudicaria reversus est victor fiducialiter agens ».

mules embarrassées (egregius bellator Carlus princeps regionem Burgundiae sagaciter penetravit... reversus est victor) pour désigner une conquête qui ne dit pas son nom. L'attribution du pouvoir à des leudes « probatissimis viris industriis ad resistendas gentes rebelles et infideles » cache une reprise en main musclée avec distribution des biens d'Église aux aristocrates francs. Le continuateur de Frédégaire, s'il peut librement déformer à charge les stratégies d'alliance du duc Eudes, n'ose pas encore attribuer aux Sarrasins les dégâts des campagnes franques de 733 et 736. Il faudra attendre encore une cinquantaine d'années pour qu'une telle confusion, toute à la gloire des Carolingiens, devienne envisageable.

Paul Diacre constitue une source importante sur les raids sarrasins, tant en orient qu'en occident. Dans sons sixième livre, il s'étend largement sur les incursions en Espagne, Sardaigne, Aquitaine, Grèce et Bulgarie. Les Sarrasins sont à Narbonne; ils s'avancent en Provence où ils prennent Arles:  $nec\ plus\ ultra^{61}$ .

Le liber pontificalis est également une bonne source pour pister les Sarrasins <sup>62</sup>. Le pape Grégoire II s'intéresse à leur progression quand ils menacent la Provence. Il soutient la résistance du comte Eudes après la victoire de Toulouse. Encore une fois, pas d'allusion à une escapade bourguignonne.

Il y a peu d'annales franques qui soient indubitablement contemporaines de la bataille de Poitiers. Les annales de Murbach sont rédigées vers 758, mais elles n'apportent aucun renseignement sur les événements militaires. Les annales de Lorsch, de Moselle et d'Alémanie évoquent l'entrée des Sarrasins en Gaule et la victoire de Poitiers. Mais elles ne sont pas assez précises pour que leur silence soit significatif.

Les annales de Metz sont beaucoup plus développées <sup>63</sup>. Pour les années 725-740, elles sont très proches du continuateur de Frédégaire. On y lit de nombreux détails sur la campagne de 732, sur l'invasion de la Bourgogne en 733 et sur la bataille autour d'Avignon en 737, et on voit mal comment un raid aussi spectaculaire que la prise d'Autun aurait pu être passé sous silence.

La source la plus complète et la plus précise pour étudier la progression des Sarrasins au nord des Pyrénées est la chronique mozarabe, dite

<sup>61.</sup> MGH, ss rerum langobardicarum, t. 1, p. 183: « Iterato Sarraceni Gallorum fines ingressi, usque ad Provinciam venerunt, et capta Arelate, omnia cirumquaque demoliti sunt ».

<sup>62.</sup> Aubrun (Michel), Le livre des papes, liber pontificalis (492-891), Turnhout, Brépols, 2007, p. 104.

<sup>63.</sup> MGH, ss, I, p. 324-326.

d'Isidore de Béia<sup>64</sup>. Ce récit est une continuation de la chronique d'Isidore de Séville, en prose latine rimée. Elle a été rédigée autour de Cordoue, peu après 754. Elle est construite selon une trame chronologique très sûre, qui utilise conjointement le style d'Espagne, le style de l'Hégire et le règne des empereurs. L'anonyme de Cordoue rapporte rapidement la conquête du Languedoc par l'émir al-Hur (716-721), la victoire du comte Eudes à Toulouse en 721, l'alliance d'Eudes et du berbère Munuza en 729 (avec un mariage entre la fille d'Eudes et Munuza que Michel Rouche juge fort improbable 65), la victoire d'Ab al-Rahman sur Munuza, l'appel d'Eudes, privé de ses appuis berbères, à Charles Martel, le raid d'Abd al-Rahman sur Poitiers et Tours et enfin la bataille, placée en 733. En 738, l'émir Ocba envoie une armée défendre Narbonne assiégé, et l'année d'après, il arme une « troupe infinie » pour prendre Saragosse (c'est peut-être l'origine de la notice du sac d'Autun). La fin de la chronique traite de la révolte des Maures. qui détournent les forces des émirs de Cordoue vers l'Afrique du nord. La chronique présente l'émir Anbasa (721-726) comme un personnage de peu d'envergure, empêtré dans les querelles internes et peu enclin à s'investir outre Pyrénées. Donc, d'après l'anonyme de Cordoue, un raid important en 725 semble très improbable.

Les chroniqueurs arabes peuvent également être convoqués pour témoigner que les Sarrasins n'ont pas pu dépasser Avignon au VIII° siècle. Pour prendre la juste mesure de leur témoignage, il faut dire quelques mots de l'historiographie musulmane. L'histoire médiévale arabe, comme l'historiographie franque, est un exercice religieux. Les « chroniqueurs » racontent la conquête du dar al islam en style de l'Hégire, et comme un prolongement de la Sunna. Les « historiens » sont avant tout des traditionnistes, c'est-à-dire des collectionneurs de traditions, orales ou écrites. Comme les auteurs de la Sunna, ils certifient toujours leur témoignage en donnant leur chaîne de témoins: l'isnad. L'historien contemporain se sentirait donc en terrain très sûr, si toute la conquête, comme l'histoire de l'Islam, n'avait été réécrite au VIII° siècle, sous les Abbassides, avec la volonté d'islamiser une histoire dont il reste très peu de témoignages directs. Dans ces conditions, les isnad

65. Rouche (Michel), « Les Aquitains ont-ils trahi avant la bataille de Poitiers? Un éclairage événementiel sur les mentalités », Le Moyen Âge, t. 74, 1968, p. 5-26.

<sup>64.</sup> Dite aussi *epitoma imperatorum*, chronique de 754, ou chronique anonyme de Cordoue; *PL*, 99, 1862, col. 1246 à 1289: *Isidori Pacensis chronicon*. Anonyme de Cordoue, *Chronique rimée des derniers rois de Tolède*, éd. par le père J. Tailhant, Paris, Leroux, 1885. *MGH*, Auctores antiquissimi, t. 11, Chronica minora (Mommsen, 1894), *Isidorius, additamenta V, continuatio hispanica*, p. 323. López Pereira (José Eduardo), *Crónica mozarabe de 754*, *editión crítica y traducción*, Saragosse, Anubar, 1980.

peuvent être des reconstitutions, et seule la confrontation avec des sources non musulmanes peut apporter quelques certitudes.

La plus ancienne source sur l'incursion des Sarrasins au nord des Pyrénées se trouve chez Ibn Abd al-Hakam, qui a écrit son histoire de la conquête de l'Afrique et de l'Espagne peu avant 870, soit 150 ans après les événements <sup>66</sup>. Il rapporte deux razzias d'Abd al-Rahman, qui meurt martyr lors de la seconde. De la première, il ramène et partage une « jambe en or ornée de perles, jacinthes et émeraudes ». Cet épisode est destiné à servir d'illustration à un problème de droit musulman, et il ne faut pas nécessairement lui chercher une origine événementielle. Néanmoins, si la jambe avait été ramenée d'Autun, soit 500 km au nord des Pyrénées, sans doute ce premier auteur en aurait-il retrouvé le souvenir.

Cette anecdote de la statue d'or est également rapportée dans un texte anonyme du XI esiècle : le *Kitab al Dhakha'ir wa al-Tuhaf*, qui ne mentionne aucune autre expédition que celle de Poitiers <sup>67</sup>.

La bataille de Poitiers est également rapportée par le Fath al Andalus, écrit en Espagne en 1102, et qui suit la tradition d'Ibn Abd al-Hakam  $^{68}$ .

Les  $Akhb\hat{a}r\ Madjm\hat{u}$ 'a sont un texte anonyme du XI° siècle ; il se contente de rappeler que les successeurs du gouverneur Anbasa (721-726) « menèrent la guerre sainte contre les ennemis et se répandirent dans tout le territoire (espagnol) jusqu'à parvenir en France (Ifrandjah) 69 ».

Ibn al-Athîr écrivit sa  $Perfection\ des\ histoires\ vers\ 1231$  à Mossoul. Il est plus éloigné de notre sujet par le temps et l'espace, mais c'est un grand historien, qui a travaillé sur de nombreuses sources disparues, et qui l'a fait avec talent. Il est particulièrement bien renseigné sur l'année de l'Hégire 107, c'est-à-dire l'an de grâce  $725^{\,70}$ :

« Cette année-là, Anbasa ben Soh'aym Kelbi, gouverneur d'Espagne, à la tête d'une nombreuse armée, fit une expédition dans le pays des Francs. Il

67. Hamidullah (Muhammad), « Nouveaux documents sur le rapport de l'Europe avec l'orient musulman au Moyen Âge », *Arabica*, t. VII, 1960, p. 281-300.

<sup>66.</sup> IBN ABD-EL-HAKEM, History of the Conquiest of Spain, trans. by John Harris Jones, Gottingen, W. Fr. Kaestner, 1858, p. 33. IBN 'ABD AL-HAKAM, Conquête de l'Afrique du Nord et de l'Espagne (Futûh' Ifrîqiya wa'l-Andalus). Éd. et trad. française Albert Gateau, Alger, Carbonel, 1948, p. 121.

<sup>68.</sup> Molina (Luis), Fath al Andalus (La conquista de al-Andalus), Barcelona, Consejo superior de investigaciones científicas; Madrid, Agencia española de cooperación internacional, 1994, p. 49.

<sup>69.</sup> Lafuente y Alcantara (Emilio), Cronica anonima del siglo XI, Madrid, Rivadeneyra, 1867.

<sup>70.</sup> Les récits de la conquête de l'occident ont vraisemblablement été complétés par un continuateur au  ${\tt XIV^e}$  siècle.

assiégea la ville de Carcassonne, dont les habitants durent, pour obtenir la paix, céder la moitié de leur territoire, livrer les prisonniers musulmans et le butin qu'ils avaient fait, payer tribut et conclure avec les Musulmans une alliance offensive et défensive. Alors Anbasa se retira 71 ».

Comme le remarque Michel Rouche, cette conquête d'un demi-territoire est un demi-échec <sup>72</sup>, et l'on imagine mal Anbasa, incapable de prendre Carcassonne, tenter une escapade jusqu'à Autun. Les circonstances ne sont pas plus favorables à Abd al-Rahman en 732: sa première expédition, qui lui permet de trouver une statue d'argent « fort avant dans le territoire », est une variante de la jambe d'or d'Ibn Abd al-Hakam, et la seconde se termine bien sûr par le martyr.

Le Marocain Ibn Idhârî écrit peu de temps après Ibn al-Athîr. Sa chronologie est légèrement décalée, mais il n'y a pas d'éléments nouveaux pour la campagne de France<sup>73</sup>.

Enfin, nous avons déjà évoqué la vaste synthèse historique que rédige al-Maqqarî au XVII° siècle. Son ouvrage n'est guère qu'une compilation de citations, et une dizaine d'historiens de l'Espagne ne sont connus que par son intermédiaire. La seule nouveauté (un raid sur Lyon dès 720) est hautement suspecte, mais cette fausse information conforte néanmoins notre intuition. En effet, après avoir consulté tout ce qui pouvait l'être, al-Maqqarî considère que Lyon est la limite ultime atteinte pas les troupes arabes <sup>74</sup>.

Ainsi, la plupart des sources arabes rapportent, même brièvement, la défaite d'Abd al-Rahman sur la « voie des Martyrs », mais aucun n'évoque le raid bourguignon, alors qu'il s'agissait d'une victoire, et d'un raid plus profond que celui de Poitiers-Tours. Encore une fois, l'absence de témoignage vaut quasiment témoignage de l'absence.

Un vrai raid sarrasin sur Autun aurait dû laisser quelques traces dans l'hagiographie bourguignonne, comme celles qu'a laissées la bataille de

72. ROUCHE (Michel), L'Aquitaine, des Wisigoths aux Arabes (410-701), Paris EHESS, 1979, p. 112.

 AL-MAKKARI (Ahmed ibn Mohammed), The history of the Mohammedan dynasties in Spain, trad. Gayangos (Pascual de), New York, Johnson reprint corporation, 1843, 2 vol.

IBN EL-ATHÎR, « Annales du Maghreb et de l'Espagne, traduites et annotées par
 Fagnan » Revue africaine n° 224, 1897, rééd. Alger, Adolphe Jourdan, 1898, p. 57-59.
 ROUCHE (Michel), L'Aquitaine, des Wisigoths aux Arabes (418-781), Paris,

<sup>73.</sup> Ibn Idarî, Kitāb al-bayān al-muģrib fī ahbār al-Andalus wa al-Maġfrib. t. 2 Histoire de l'Espagne musulmane de la conquête au XIº siècle, éd. par G. S. Colin et E. Lévi-Provencal, Leiden, Brill, 1951.

Poitiers dans les vies de saint Pardulf et de saint Eucher d'Orléans 75. Nous avons vu dans une première partie que les allusions retrouvées par Maurice Chaume sont soit caduques, soit tardives, postérieures en tout cas à la naissance du mythe au début du IX° siècle. Hélas, il n'y a pas, à notre connaissance, de vies de saints bourguignons rédigées entre 725 et 800. Il en est deux néanmoins, rédigées au IX° siècle, qui montrent que les milieux anticarolingiens n'étaient pas dupes du raid sarrasin: les vies de saint Merri d'Autun et d'Hainmar d'Auxerre.

Médéric, abbé d'Autun (vraisemblablement de Saint-Martin) quitte son abbaye au début du VIII° siècle pour aller vivre à Paris (ce qui, pour un Bourguignon, a valeur de martyr) <sup>76</sup>. Son disciple Frodulf abandonne l'abbaye Saint-Martin quelques années plus tard pour devenir ermite. Depuis, certains historiens ont affirmé que le monastère avait été détruit par les Sarrasins. Or, l'hagiographe, qui écrit peu après la translation de Merri de 884, ne donne pas les raisons de ces deux départs. Si le monastère avait été rasé par les Sarrasins, il n'avait aucune raison de le taire, bien au contraire. En revanche, si les abbayes d'Autun ont été données en prébende au comte Thierry ou a quelque autre austrasien, on comprend la fuite des moines et le silence des hagiographes, qui ne recherchaient pas forcément le martyr.

Hainmar d'Auxerre était « appelé évêque d'Auxerre » de 720 à 735, mais c'était surtout un chef de guerre, « duc de presque toute la Bourgogne », qui mena des combats contre les Sarrasins et contre le « duc » Eudes. Destitué et emprisonné par Charles Martel, il trouva la mort alors qu'il tentait de fuir. Sa vita se trouve dans la partie carolingienne des Gestes des évêques d'Auxerre, rédigée de 872 à 879, peut-être à partir d'une vita antérieure \*\*\*. Rédiger sous Louis le Bègue la vita d'une victime de Charles Martel était sans doute un exercice compliqué, ce qui explique la memoria sélective des chanoines d'Auxerre. Ils se souviennent du nom de la fille d'Eudes (Lampagia), mais confondent Charles avec son fils Pépin et ne distinguent pas la bataille

<sup>75.</sup> Vita Pardufi écrite entre 750 et 800, AA SS OSB sacc. III, pars 1. MGH, ss rer. merov. VII, p. 19-40. Le saint abbé, mort en 737, prie pour que son monastère, placé sur la route de la retraite d'Ab al-Rahman, échappe au pillage. Vita Eucherii: AA SS, février t. III, p. 218. MGH, ss rer. merov. VII p. 41-53. Eucher d'Orléans meurt en 738 après avoir été condamné à l'exil pour s'être opposé aux exactions de Charles après la bataille de Poitiers.

<sup>76.</sup> BS, t. V, col. 283. Vita Mederici: AA SS, août, t. VI, p. 518-525.

<sup>77.</sup> Sot (Michel) (dir.), Lobrichon (Gui), Goullet (Monique), Les gestes des évêques d'Auxerre, Paris, les Belles Lettres, 2002 (« Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge », 42), p. 128-133 et 325-326.

de Poitiers de celle de la Berre. L'auteur cherche peut-être uniquement à ne pas mentionner les lieux de mémoires carolingiens (Martel, Poitiers), mais il subit néanmoins la double influence de la chronique de Frédégaire (trahison du « duc » Eudes) et de la tradition épique aquitaine (lutte contre le « roi Aimon de Saragosse ») <sup>78</sup>. On ne peut tirer aucune conclusion définitive de l'absence de mention du raid d'Autun dans ce texte. Néanmoins, si le raid avait eu lieu, il aurait concerné au premier chef notre Hainmar, « duc de presque toute la Bourgogne » et la vita aurait pu le présenter à moindre frais comme le sauveur de la Bourgogne. Au contraire, non seulement l'auteur ne mentionne aucun Sarrasin en Bourgogne, mais, comme celui de la vie d'Eucher d'Orléans, il témoigne que Charles Martel a lutté avec la même énergie et le même succès contre les Sarrasins et contre les évêques bourguignons. La mort sous les lances de ses geôliers austrasiens vaut à Hainmar les palmes du martyre, dans la droite ligne politiques d'un saint Léger d'Autun.

Enfin, même s'il est inutile de le rappeler, il n'existe aucune trace archéologique, toponymique ou ethnographique du passage des Sarrasins en Bourgogne. Pour ceux qui accorderaient encore quelques crédits aux murs sarrasins, cheminées sarrasines et autres « Sarrasins d'Uchizy », je recommande sans réserve l'excellente mise au point de Maurice Chaume sur le sujet 79.

#### Conclusion

« 725 : Sarraceni Augustudunum civitatem destruxerunt, 4 feria, 11 kalendas septembris ». Cette notice ne témoigne pas d'une invraisemblable razzia sarrasine dans les évêchés bourguignons, ni en 725, ni en 731, mais bien plutôt de très réels échanges culturels entre la Bourgogne et la Septimanie au début du IX° siècle. Les « Sarrasins » des chroniques méridionales (Moissac ou Cordoue) atteignent Flavigny vers 800, puis, sans doute à la faveur d'une confusion entre Caesaraugusta et Augustodunum, tous les pillages des biens d'Église pratiqués par Charles Martel sont mis sur le compte d'Anbasa ou d'Ab al-Rahman. C'est toujours pour soutenir les Carolingiens qu'on réécrit, à la fin du X° siècle, un très hypothétique siège de Sens par les « Vandales », qu'on nomme ainsi afin de faciliter l'amalgame avec les nouveaux ennemis

<sup>78.</sup> ROUCHE, op. cit. note 65.

<sup>79.</sup> Chaume, op. cit. note 1, part II, vol. 1, p. 213-222.

des Carolingiens: les Saxons d'Otton II. Aux IX° et X° siècles, les Sarrasins d'Autun furent donc le fruit d'une récupération mémorielle politique, et ce n'était que le début d'une longue carrière...

Hervé MOUILLEBOUCHE

### RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

والمعتادة في المعتادة والمعتادة والمعتادة والمعتادة والمعتادة والمعتادة والمعتادة والمعتادة والمعتادة والمعتادة

Les propositions d'articles seront présentées en deux exemplaires papier, imprimés au recto seulement avec un double interlignage. Ne pas dépasser 50 000 signes environ, notes comprises. Une version électronique sous word, avec résumé de l'article en français et en anglais d'environ 1 500 signes, sera demandée en cas d'acceptation.

L'emploi des lettres capitales sera réservé aux initiales des noms propres. Les petites capitales seront utilisées pour les siècles, composés en chiffres romains.

Les notes, appelées dans le texte par une numérotation automatique continue, apparaîtront en bas de page. Les références seront rédigées conformément aux normes suivies par la revue soit:

pour un ouvrage :

BOUCHARD (Marcel), L'Académie de Dijon et le premier discours de Rousseau, Paris, Les Belles Lettres, 1950.

pour un article :

DROUOT (Henri), « Écumeurs de banlieue au temps de la Ligue : le capitaine L'Épine », Annales de Bourgogne, t. 15, 1943, p. 137-139.

Lorsqu'une référence est répétée, on renverra à la note où elle apparaît pour la première fois. comme suit:

BOUCHARD (Marcel), op. cit., note 1.

Si des sigles sont utilisés, il conviendra de les développer à la première occurrence, comme suit : Archives départementales de la Côte-d'Or [ADCO].

Les illustrations devront être de bonne qualité et se présenter sous forme de diapositives, d'ektas ou de fichiers numériques. Elles seront accompagnées des légendes afférentes. Les auteurs se seront assuré qu'elles sont libres de droit ou que leur reproduction est autorisée.

La correction des épreuves est assurée par la Rédaction. Un jeu d'épreuves est envoyé aux auteurs qui sont invités à indiquer les fautes typographiques. Les modifications de texte ne sont admises qu'en cas d'impérieuse nécessité, et sculement pour la correction de ces fautes. Aucun ajout de texte ni de notes ne pourra être fait à cette occasion.

Les auteurs reçoivent gracieusement un exemplaire de la revue et dix exemplaires de l'article tirés à part. Ils ont la faculté d'en faire imprimer un plus grand nombre à leurs frais, en s'adressant directement à l'imprimeur ; ils en avertiront la Rédaction lors de la remise des épreuves.

La Société des Annales de Bourgogne se réserve l'exclusivité des droits de reproduction des articles publiés dans ses publications en toutes langues et dans tous les pays, pour toute durée de la protection littéraire, par tout procédé graphique, mécanique, magnétique, électromagnétique, optique.

Les opinions exprimées dans les travaux publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

Fondateurs: † Henri Drouot, René Durand.

In memoriam: Maurice Chaume, Léon Delessard et Gaston Roupnel.

Direction de la revue : Benoît GARNOT.

Adresse: 36, rue Chabot-Charny, F-21000 Dijon. Courriel: annalesdebourgogne@hotmail.fr

Compte chèques postaux: Dijon 376-70 J.



## Sommaire

#### **ARTICLES**

MOUILLEBOUCHE, Hervé, Un autre mythe historiographique: le sac d'Autun par les Sarrasins.

Wissemberg, Christophe, L'abbaye cistercienne de Quincy et ses granges. Giraudet, Christophe, Les bouchers dans les petites villes à la fin du Moyen Âge: l'exemple du Nivernais.

BLANQUIE, Christophe, Des Mémoires aux inédits: Bussy-Rabutin, lieutenant de roi en Nivernais (1645-1653).

LECOUTRE, Matthieu, Ivresse, justice et société: les débits de boissons à Auxonne au XVIII siècle.

ROLLIN, Perrine, Du pétrin au comptoir : la boulangerie dijonnaise, enjeu politique et administratif. 1813-1863.

ROZE, Jean-Pierre, Une « préfiguration » peu connue du Musée des Beauxarts de Dijon : l'établissement projeté par Nicolas Auvert dans les bâtiments de l'ancien évêché.

#### LECTURE

PERROT, Françoise, Un florilège entre Lorraine, Champagne et Bourgogne.

## POSITIONS DE THÈSES

VERPEAUX, Nathalie, Saint-Andoche et Saint-Jean le Grand : des religieuses à Autun au Moyen Âge.

GALANAUD, Anne, Démographie et société à Dijon à la fin du Moyen Âge.

## **COMPTES RENDUS**

Robert Folz (1910-1996), Mittler zwischen Frankreich und Deutschland (Michèle Gaillard); Guillaume de Volpiano. Un réformateur en son temps (962-1031) (Gérard Moyse); La Bourgogne au XIV<sup>e</sup> siècle. Fiscalité, population, économie (Jean Richard); Jean-Baptiste de Secondat de Montesquieu: au nom du père (Laurent-Henri Vignaud); Cloches et querelles de cloches dans l'Yonne: la cloche entre maire et curé de la fin de l'Ancien Régime à la loi de séparation de 1905 (Fabien Gaveau).

Illustration de couverture : Abbaye de Quincy. Cliché Ch. Wissenberg.